HISTORIA
magazine
91

Hebdomadaire paraissant le lundi - n° 329 - France 3,50 F
Belgique 35 FB/Suisse 3,50 FS - UNE PUBLICATION TALLANDIER

LA GUERRE D'ALGÉRIE



UNE NOTE SECRÈTE : TRÊVE UNILATÉRALE



Couverture : Photo Bouteiller



LES PREMIÈRES NÉGOCIATIONS SECRÈTES

Jean FONTUGNE

C'EST toujours avec une certaine hâte que le général de Gaulle s'efforce de régler l'affaire algérienne.

Les réunions des dirigeants de plusieurs formations (communistes, indépendants, Mouvement républicain populaire, Union pour la Nouvelle République), au mois de février 1961, lui ont prouvé qu'il ne trouverait pas dans les partis d'opposants valables à sa politique.

Le danger, si danger il y a, semble venir des seuls militaires. Pour y remédier, quelques mutations d'officiers supérieurs sont décidées. Et le mois ne s'écoulera pas sans que le chef de l'État ait pris de nouvelles initiatives : entretiens de Georges Pompidou avec des représentants du G.P.R.A., trêve unilatérale ordonnée en Algérie accompagnée des premiers retraits de troupe, invitation faite à Bourguiba de se rendre à Paris.

Les remous qui agitent à la même époque les Nations unies, à l'occasion de la condamnation par l'U.R.S.S. des activités du secrétaire général, Dag Hammarskjoeld, ne peuvent que satisfaire le président de la République et l'inciter à poursuivre seul la recherche d'une solution aux problèmes d'Afrique du Nord.

La situation sociale en France, demeurée relativement calme depuis l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, connaît en revanche une certaine tension lorsque éclate le scandale du Comptoir du logement, qui touche de nombreux petits souscripteurs. Il illustre les innombrables malversations qui, découvertes et souvent étouffées, ont été commises sur le marché de l'immobilier au cours des dernières années.

Mais alors que le chef de l'État paraît avoir la situation bien en main, après les incidents de son dernier voyage en Algérie, et que se termine dans une certaine confusion le « procès des barricades », des officiers préparent activement le complot qui doit, dans leur esprit, infléchir la politique algérienne du général de Gaulle.

Contacts et réunions se succèdent à Paris, des commandants d'unité sont pressentis. Il reste à trouver un chef.

J. F.

Sommaire n° 91 - Historia magazine n° 329

2617 - La campagne bat son plein		Francis Attard
2622 - La petite cour du « Chinois » en exil		Pierre Démaret
2629 - Quand un général chasse l'autre...		Pierre-Albert Lambert
2635 - Pour quoi nous faut-il mourir ?		Pierre Leroy
2640 - Un meurtre dans la rue de l'Abreuvoir...		P.-A. Lambert
I à IV - Les combats d'Israël		

Après une campagne où l'opposition n'a pu pleinement s'exprimer

L'ÉCHO D'ALGER

DIMANCHE LUNDI 8-9 janvier 1961

Le plus fort tirage de l'Afrique du Nord — Trois éditions quotidiennes — 0,25 NF En métropole : 0,35 NF



56 % DES ÉLECTEURS - EN MÉTROPOLE - ONT RÉPONDU "OUI" AU RÉFÉRENDUM

19 % ont voté "non"
25 % se sont abstenus

PAR RAPPORT AUX SUFFRAGES EXPRIMÉS, LE CHEF DE L'ÉTAT A OBTENU 73 % DE "OUI"

Michel DEBRÉ :
« LA FRANCE ET DE GAULLE DISPOSERONT DEMAIN D'UNE FORCE RENOUVELÉE »

Colonel THOMAZO :
« A MON SENS, LA FRANCE A EU TORT »

Léon DELBECQUE :
« LES PROBLÈMES DEMEURENT »

Jacques SOUSTELLE :
« ON N'EST PAS PLUS AVANCÉ LE 9 QUE LE 7 »

Mourad KAOUAH :
« POUR MOI, CE RÉFÉRENDUM NE COMPTE PAS »

LIRE INFORMATION PAGE 4



EN ALGÉRIE, forte proportion d'abstentions chez les musulmans

La participation sur l'ensemble de l'Algérie s'établit à 60,3 %

A 0 h. 20 sur 809.905 suffrages exprimés :
587.510 "OUI"
197.018 "NON"

Forte proportion de « NON » dans les départements d'Alger et d'Oran

LIRE NOS INFORMATIONS EN PAGE 3

Oui à quoi ?



BELGIQUE :

QUATRIÈME SEMAINE DE GRÈVE
AUCUN SIGNE D'AMÉLIORATION
- Les sabotages se multiplient
- 113 arrestations à Liège
- Le premier ministre Eyskens *reste optimiste :* "La "loi unique" sera votée par le Parlement"

(INFORMATION PAGE 3)





Inondations :
- *Décrue générale*
- *La Charente envahie par les eaux*
- *18 kilomètres de lignes ferroviaires submergées*

Grave accident en Italie :
- *Un camion militaire*







◄ La plupart des électeurs ont répondu *oui*. « Mais *oui* à quoi ? » demande l'éditorialiste de *l'Écho d'Alger*, qui ajoute : « Le chef de l'État ne tardera pas à nous donner une ou des réponses à ce sujet. Des réponses qui pourraient être cruelles... »

Alger : la rue d'Isly. Les urnes ont confirmé l'opposition des Européens à la politique du chef de l'État : 72 % de *non* à Alger, où le seul mouvement à prôner le *oui* à de Gaulle était le M.P.C., dont les affiches ont été lacérées systématiquement. ▼

LA CAMPAGNE BAT SON PLEIN


Baron

LE G.P.R.A., qui a été le premier surpris des manifestations musulmanes de la mi-décembre 1960, a su exploiter, sur le plan international, les fusillades de ces journées dramatiques. La propagande du F.L.N. parlera d'un « véritable génocide ». En métropole, ses alliés français ont également sauté sur l'occasion pour démontrer que le peuple algérien a fait la preuve de sa maturité et de ses aspirations à l'indépendance. Dans les grandes villes

d'insolentes affiches couleur bleu ciel

d'Algérie, ce déferlement de foules brandissant des drapeaux du F.L.N. a donné à réfléchir aux Européens, de plus en plus abattus et découragés.

Les leaders des mouvements nationaux ne pardonnent pas aux chefs militaires d'avoir refusé de franchir le Rubicon au moment où tout était prêt pour prendre le pouvoir. Mais l'armée, une fois de plus, traverse une grave crise de conscience. Les cadres les plus lucides cherchent en vain un sens à leur combat. L'escalade de la politique du général de Gaulle vers cette République algérienne qu'il a évoquée dans son discours du 4 novembre a peu à peu enlevé toute signification à la pacification.

C'est dans ce climat que le gouvernement de Michel Debré prépare le référendum du 8 janvier 1961 sur « l'organisation des pouvoirs publics en Algérie ». Cette nouvelle consultation populaire comporte deux questions. La première vise à donner force de loi au principe de l'autodétermination proclamé seize mois auparavant et admis depuis par l'opinion métropolitaine. La seconde est beaucoup plus complexe, nébuleuse et ambiguë. Il s'agit, en répondant *oui*, de permettre au chef de l'État de régler, en attendant l'autodétermination, « l'organisation des pouvoirs publics en Algérie », notamment par « l'institution d'un organe exécutif et d'assemblées délibérantes ayant compétence pour l'ensemble des départements algériens ». Autrement dit, la seconde question rend la première sans objet puisque, sans attendre que l'Algérie se prononce pour l'une des trois solutions offertes par le principe de l'autodétermination, le général de Gaulle envisage une sorte d'autonomie interne avec un gouvernement pudiquement appelé « organe exécutif ».

L'entrée en scène du M.P.C.

Un des premiers hommes politiques à s'être élevé contre ce référendum-plébiscite a été Jacques Soustelle. L'ancien gouverneur général de l'Algérie, qui a rompu avec de Gaulle, a protesté en ces termes :

« Il est absolument indiscutable que la Constitution ne permet pas de recourir au référendum pour chasser la France d'Algérie. On peut donc consulter le pays sur des projets de loi relatifs à des questions nettement déterminées, l'amputation de douze départements ne peut être comprise dans ces questions. Il faudrait une révision constitutionnelle, ayant notamment pour objet de supprimer du texte approuvé par le pays en 1968 toute référence à la République



Dalmas

◀ Faire voter les musulmans a été un mot d'ordre... mais sans armes ni bombes. Le terrorisme a repris de la virulence. La méfiance règne.

indivisible, à l'intégrité du territoire. Mais dans ce cas, le projet doit d'abord être soumis au Parlement. Même ainsi, il n'est pas admissible que des milliers de Français soient soudainement exclus de la communauté nationale. C'est un pouvoir qui n'appartient à personne. »

Évoquant la possibilité pour le général de Gaulle de recourir à l'article 16 de la Constitution, Jacques Soustelle faisait remarquer :

« Mais il est bien clair que si des pouvoirs exceptionnels sont attribués au président pour défendre l'État, ils ne lui ont pas été conférés pour prononcer par sa seule volonté la sécession d'un territoire de la République. »

Par un curieux paradoxe, le F.A.F., qui a perdu toute existence légale au lendemain des manifestations, et le G.P.R.A. vont se rejoindre pour mener campagne contre le *oui* pour des raisons diamétralement opposées, on s'en doute. Pour le F.L.N., la mise en place d'un organe exécutif signifie que le gouvernement français n'a pas renoncé aux chimères de la troisième force et qu'il persiste à lui refuser l'unique représentativité du peuple algérien que les dirigeants de la rébellion n'ont jamais cessé de proclamer. Pour les « activistes », il est non moins évident, au contraire, que l'organisation des pouvoirs publics est la dernière étape avant l'abandon pur et simple de l'Algérie aux mains des égorgeurs.

C'est alors qu'apparaît officiellement un nouveau mouvement qui était jusque-là peu connu des Européens. Ils découvrent un matin d'insolentes affiches collées sur les murs d'Alger et d'Oran. De couleur bleu ciel, frappées d'une immense croix de Lorraine, elles représentent un Français d'Algérie et un Algérien se tendant les bras avec cette inscription : « Oui à de Gaulle. Paix. Justice. » Elles sont l'expression d'un « Comité de coordination pour le soutien de la politique du chef de l'État ».

Sur les murs de ▶ l'Otomatic, des affiches « Oui » encore fraîches. Dans les quartiers européens, elles ne restaient pas bien longtemps.

Ici, seul le *oui* a cours. Personne ne se risquerait en quartier musulman pour conseiller de voter *non* depuis la tragédie de décembre 1960. ▼



P. Habans/Paris-Match

Derrière ce comité, il y a l'homme qui dirigera plus tard les « barbouzes » et deviendra l'une des cibles de l'O.A.S. : Lucien Bitterlin. Pour l'heure, on n'en est pas encore à la violence la plus sauvage et la plus meurtrière. Bitterlin est un ancien du R.P.F., où il a milité très jeune et où il a connu Jacques Dauer. En 1959, à peine âgé de vingt-sept ans, il a été élu maire adjoint de La Garenne. En mars 1960, deux mois après les barricades, il a débarqué à Alger en qualité d'animateur aux studios algérois de la Radiodiffusion-Télévision Française.



Dalmas

En fait, ce garçon, qui ne paye pas de mine avec son physique quelconque s'occupera moins d'émissions de télévision que de la fédération algérienne du Mouvement pour la Communauté. Le M.P.C. a été fondé à Paris par Jacques Dauer et le cadi Benhoura pour tenter un rapprochement sincère entre les deux populations d'Algérie. Quand Bitterlin s'engagera à fond dans la lutte anti-O.A.S., Dauer lui refusera la caution du M.P.C. et le « démissionnera ».

C'est Lucien Bitterlin qui a eu l'idée de grouper au sein du Comité de coordination pour le soutien de la politique du chef de l'État les rares groupuscules gaullistes comme l' « Association nationale pour le soutien de l'action du général de Gaulle », de Claude Raybois, un autre « parachuté » de Paris, et le mouvement de Rouland, député U.N.R. de Boulogne, qui essaie de rassembler les élus algériens. Ce petit noyau très actif est complété par Yves Le Tac, compagnon de la Libération et président de l'Association algéroise des déportés, Youssef Benhoura, le fils du cadi, Nouar, le beau-frère de Youssef et le journaliste sportif Charles Bonardi, dont les idées communisantes sont bien connues à Alger.

Par-delà la campagne en faveur du *oui* au référendum, Lucien Bitterlin et ses amis veulent montrer aux Algérois qu'il faut désormais compter sur des défenseurs de la politique algérienne du chef de l'État, des hommes résolus à s'opposer aux braillards de la rue et à permettre aux musulmans de choisir librement leur propre destin. L'entrée en scène du M.P.C. survient juste au moment où les manifestations musulmanes, d'une part, la répression qui s'est abattue sur les leaders « activistes » en fuite ou internés, d'autre part, ont complètement démoralisé les pieds-noirs, qui se sentent, en outre, trahis par l'armée. Ils savent à quoi conduira ce fameux exécutif algérien. Dans ces conditions, tenter de leur expliquer que leur seule chance de rester dans ce pays qui fait partie de leur chair et de leur sang est d'accepter le pari de De Gaulle, c'est agiter la *muleta* devant le taureau pour qu'il relève la tête.

Étant le seul mouvement à prôner le *oui* à Charles de Gaulle en Algérie, le Comité de coordination pour le soutien de sa politique bénéficie évidemment du plus large appui des milieux officiels et, sur place, de Jean Morin, le délégué du gouvernement. Alors que les quartiers musulmans sont, plus que jamais, des citadelles où les Européens n'auraient pas l'idée de s'aventurer seuls, les colleurs d'affiches de Bitterlin opèrent dans la Casbah et au Clos-Salembier comme chez eux. Il faut croire que les fonds dont dispose l'ancien animateur de télévision sont inépuisables, car la campagne qu'il mène suppose de gros moyens financiers.

Au même titre que les formations politiques, le Mouvement pour la Communauté dispose d'un temps réglementaire d'antenne à la radio et sur le petit écran. Mais rares sont les fois où la propagande pour le *oui* parvient dans les familles européennes. Les pieds-noirs, en effet, ont pris l'habitude de tourner le bouton de leur poste pour ne pas écouter la voix de ceux qu'ils considèrent comme des alliés du F.L.N. A Bab-el-Oued notamment, les affiches à la croix de Lorraine à la gloire de la politique du gouvernement sont systématiquement lacérées ou recouvertes d'inscriptions du style « A bas de Gaulle ! » ou « Algérie française ». Une multitude de tracts circulent en ville, invitant la population européenne à dire *non* au chef de l'État.

Pendant ce temps, que fait l'armée ? Une fois de plus, c'est sur elle que compte le gouvernement de Michel Debré pour faire voter dans le bon sens les musulmans du bled. Seulement, cette fois, le bon sens va à contresens des convictions de la plupart des cadres.

Un modèle d'obéissance

Les officiers ne comprennent plus pourquoi ils se battent avec leurs hommes puisque aussi bien le président de la République tient pour acquis le fait algérien. Pour eux, une victoire du *oui* au référendum effacera des années de patients efforts et de sacrifices consentis spontanément pour le maintien de la France en Algérie.

Après de vives réticences, l'armée d'Algérie avait fini par accepter le principe de l'autodétermination. La République algérienne, à laquelle le chef de l'État a fait allusion le 4 novembre, a ravivé brutalement une vieille blessure que la mise en place d'un exécutif algérien ne peut qu'envenimer. En compa-

Coll. Bitterlin

M. P. C.

OUI

E.C.P.A.



A gauche : une affiche du Mouvement pour la Communauté. Pour l'affichage en quartier musulman, le M.P.C. reçut l'aide d'amis algériens qui lui fournirent de jeunes « costauds » choisis dans une œuvre privée que présidait le cadi Benhoura. *A droite :* le F.A.F. est passé par là et le *non* domine largement.

le F.A.F. clandestin recrute des déserteurs

Nº
19 60
Carte valable pour 1961
MOUVEMENT
POUR LA COMMUNAUTÉ
9, Rue Duvivier, PARIS-7e
Le Prés'
1re Inscription :

Coll. Bitterlin

***Ci-dessus :* Lucien Bitterlin. Il veut montrer aux musulmans que tout ce qui est européen n'est pas forcément Algérie française. *(En médaillon :)* carte de membre du M.P.C. *Ci-dessous :* deux affichettes qui fleurissaient sur les murs pendant la campagne du référendum.**



Coll. A. Mayeul

gnie du général Crépin, commandant en chef depuis le départ de Challe, Jean Morin entreprend une tournée dans les différents secteurs. Il s'efforce de convaincre les uns et les autres que « le gouvernement algérien n'est pas un acte de prédétermination puisqu'il se situe dans le cadre de la souveraineté française ». Il y a là une aveuglante contradiction, que lui font remarquer bon nombre de ses interlocuteurs militaires, comme ce commandant de secteur de la zone de Bône qui lui déclare : « Monsieur le délégué, vous venez de dire que l'organisation des pouvoirs publics pendant la période précédant l'autodétermination se situerait dans le cadre de la souveraineté française ; or le général de Gaulle, dans son dernier discours, parle d'un exécutif qui aurait son gouvernement, ses institutions, ses lois. Que serait, dans ces conditions, la souveraineté française ? Une apparence provisoire. Mais peut-être cette allusion du général se rapporte-t-elle seulement à la période qui suivra le référendum sur l'autodétermination (1). »

Aux uns et aux autres, Morin doit expliquer que dans l'esprit du chef de l'État, l'exécutif qu'il veut mettre en place en Algérie ne sera pas un véritable gouvernement et qu'il restera dans le cadre des institutions françaises. Selon l'argumentation du délégué du gouvernement, la mise en place de ces structures nouvelles est le seul moyen d'éviter le pire et il est du devoir de chacun de soutenir le chef de l'État, même de ceux qui, préconisant d'autres solutions, « ressentent des troubles de conscience ».

(1) Claude Paillat, *Dossier secret de l'Algérie* (Le Livre contemporain).

C'est ce que Michel Debré a déjà affirmé dans sa directive du 19 décembre à l'armée en écrivant notamment : « Il importe que, dans les départements algériens, le suffrage réponde par l'affirmative à la question posée par le référendum. Les cadres militaires doivent être pénétrés de cette nécessité. »

Considérant que le premier ministre viole la liberté de vote en incitant les militaires à voter et à faire voter *oui*, deux parlementaires algérois, Philippe Marçais et Marc Lauriol, déposeront plainte contre Michel Debré. Lors du premier référendum, ces mêmes élus auraient élevé une vive protestation si l'armée n'avait pas pris une part active et prépondérante au scrutin. Il est vrai que le *oui* de l'époque correspondait au *non* de janvier 1961... Pour sa part, après leur avoir interdit de faire de la politique, le gouvernement n'hésitait pas à s'assurer du concours des militaires pour obtenir le chèque en blanc que le général de Gaulle demandait au pays.

Modèle de discipline et d'obéissance, le général Crépin ne se pose pas de questions. S'il s'en pose, aucune trace d'un drame de conscience ne perce dans sa propre directive à ses subordonnés (2).

« Le référendum du 8 janvier 1961 marque une étape de plus dans la lutte

(2) *Op. cit.*

menée contre la rébellion, écrit le commandant en chef. La participation massive et dans l'ordre de la population, malgré les directives du F.L.N., apportera au monde, à la nation française tout entière, à l'Algérie, une mesure de plus de la confiance des Algériens pour la France. Elle prouvera également que l'armée assure la légalité et l'ordre français sur l'ensemble du territoire algérien. L'armée devra donc, en étroite association avec les autorités civiles, assurer la sécurité et la liberté du vote, faciliter son exécution matérielle et utiliser tous les moyens d'information et de persuasion dont elle disposera pour faire voter.



J.-C. Sauer/Paris-Match

« Non au fou. » Ces graffiti montrent que, sur les bords de la Méditerranée, la tragédie et la farce sont inséparables.



J.-C. Sauer/Paris-Match

L'armée a pour tâche d'assurer la sécurité et la liberté de vote. Devant chaque bureau, des hommes en armes.

Au soir du 8 janvier

» Il ne fait pas de doute que la métropole votera *oui* à une forte majorité. Un vote négatif en Algérie apporterait la preuve que l'union de l'Algérie et de la France est impossible, la sanction en serait le chaos et, par là, la victoire du F.L.N. Le résultat du référendum doit rassembler la France et l'Algérie. L'armée, expression vivante de l'unité de la nation, se doit de tout mettre en œuvre pour ce rassemblement. La nation française pourrait, d'ailleurs, imputer à l'action de l'armée un vote négatif. Il s'établirait un divorce entre la nation et son armée, divorce dont les conséquences dramatiques dépasseraient de loin l'affaire algérienne. Ma conviction profonde est que l'intérêt supérieur de la nation française est que les Algériens répondent massivement *oui* et qu'un officier ne peut que conformer son attitude à cet intérêt. »

Au soir du 8 janvier 1961, à l'heure du verdict, le *oui* qui se dégage des urnes en métropole est beaucoup moins franc et massif que ne l'avaient prédit les oracles : 57 %. Le parti communiste avait recommandé de voter *non*. En Algérie, le chef de l'État obtient 39 % seulement. Dans les grandes villes, Alger, Oran, Bône, Constantine, le *non* l'emporte de loin.


Paris-Match



De Gaulle a réclamé un *oui* massif. Il l'a obtenu en métropole. Il peut passer au dernier acte : la négociation.

Dans leur majorité, les Français de métropole préfèrent s'en remettre au général de Gaulle pour en terminer avec ce problème algérien qui leur coûte du sang et de l'argent. Les Arabes veulent leur indépendance ? Eh bien, qu'il la leur donne, que le contingent rentre et qu'on n'en parle plus ! Avec les milliards qui sont gaspillés là-bas, on pourra construire des écoles, des hôpitaux et des autoroutes. C'était là le raisonnement de base de l'électeur moyen assoiffé de paix à n'importe quel prix.

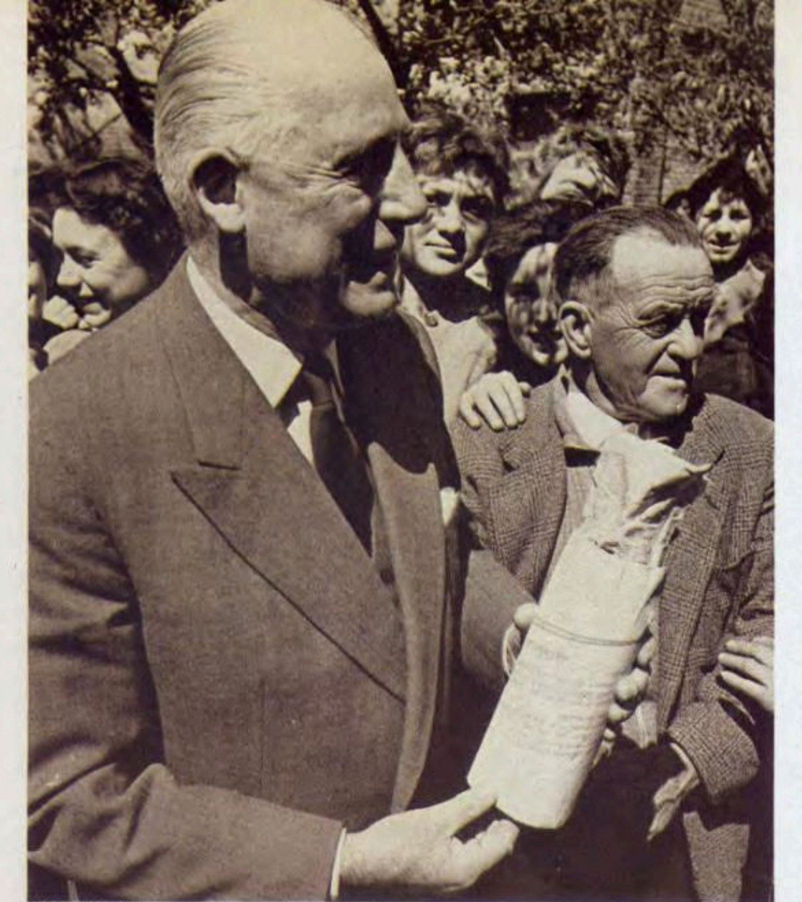
En Algérie, au seuil de cette année 1961, les Européens savent qu'ils ne peuvent plus espérer infléchir la politique algérienne du chef de l'État. Beaucoup commencent à penser que cette Algérie française à laquelle ils continuent de croire ne se fera pas avec la métropole, mais sans la métropole. Les plus excités affirment qu'au besoin ils se passeront de l'armée, si elle se « dégonfle » comme en décembre, sachant très bien au fond d'eux-mêmes qu'ils ne peuvent rien sans les militaires. De son refuge espagnol qu'il a pu gagner à la faveur d'une mise en liberté provisoire, juste avant le « procès des barricades », Pierre Lagaillarde, le d'Artagnan des étudiants d'Alger, lance cet appel à ses compatriotes d'Algérie : « Unissez-vous car nous allons combattre ! » De son côté, Salan conclut une déclaration par ces mots : « Je continuerai à me battre pour que les braves gens de la terre française d'Algérie voient enfin reconnues leurs aspirations de Français tout court et soient maintenus au sein de leur patrie : la France. »

Tandis que le général Jouhaud, qui a pris sa retraite, multiplie les contacts secrets avec les commandants des régiments de parachutistes et que les anciens colonels, Argoud, Gardes, Broizat, Godard, enragent dans les garnisons de province où ils ont été mutés, l'appareil clandestin du F.A.F. recrute des déserteurs pour former des commandos armés.

Dans sa solitude et son isolement volontaires, au milieu des ors de l'Élysée, le général de Gaulle se prépare à passer au dernier acte : les négociations avec la rébellion. Il a reçu désormais carte blanche du peuple français pour régler l'affaire à sa manière. Le 10 janvier 1961, au surlendemain de son plébiscite, il confiera à Louis Terrenoire, son ministre de l'Information, un vieux compagnon : « Jusqu'à présent, j'ai fait de nombreux discours. Il s'agissait de préparer progressivement l'opinion à ce qui doit arriver. Maintenant, cela devient sérieux, il faudra se taire, car on aura des contacts avec le F.L.N. On va les entreprendre. Oh ! il y a bien des personnages vibrionnants qui ont tenté à diverses reprises de jouer les intermédiaires, mais ils n'étaient pas mandatés pour cela. Désormais, ce sera tout autre chose (1). » H

Francis ATTARD

(1) Louis Terrenoire, *De Gaulle et l'Algérie* (Fayard).



Ramon Masata/Gaceta

LA PETITE C

A gauche : **le général Salan reçoit d'un Espagnol, en gage d'amitié, une bouteille de vieux vin de Casarrubia del Monte.** *A droite :* **l'hôtel Fenix, où Salan descend lors de son premier séjour à Madrid. L'accueil que lui font les Madrilènes est « triomphal » et Salan est ravi de retrouver cette Espagne qu' « il aime tant » et où il a « tant d'amis ». Il est l'objet de nombreuses invitations aussi bien du patron du Real que de la duchesse d'Albe ou de Serrano Suñer, ancien ministre et beau-frère de Franco.**

Le 1er novembre 1960, le général Salan a mis, entre le pouvoir et lui, une frontière sûre : les Pyrénées. Il s'est installé en Espagne.

Les autorités françaises ne semblent cependant pas prendre au tragique cette nouvelle attitude oppositionnelle de l'ancien gouverneur militaire de Paris.

Dès le 2 décembre, l'aide de camp Jean Ferrandi reçoit, en effet, la visite d'un attaché au consulat de France à Barcelone, lui annonçant que le consul, ministre plénipotentiaire, désirerait faire une visite de courtoisie au général.

Ferrandi prend l'initiative d'accepter et il convient avec l'intermédiaire que Salan se rendra avec une heure de décalage au consulat pour remercier le consul de son geste. Toutes les règles du savoir-vivre diplomatique sont ainsi respectées.

Cependant, Salan ne se limite pas à des visites purement protocolaires. Moins de quatre jours après son arrivée, il noue un premier contact avec l'un des accusés en fuite du « procès des barricades », Jacques Laquière.

Après une course-poursuite à travers Barcelone, Salan parvient à lâcher la horde de journalistes qui lui sert de cortège lors de ses plus petits déplacements et il rejoint Jacques Laquière dans un petit bar de l'Avenida.

Salan et le jeune Algérois, malgré leur détermination de poursuivre le combat pour l'Algérie française, ne parviennent pas à se mettre d'accord. A tout hasard, ils échangent adresses et pseudonymes avant de se séparer. Le premier contact avec les activistes laissera à Salan une mauvaise impression. Il conclura l'entretien en pensant que « tout ça n'est pas sérieux ».

C'est alors qu'il décide de gagner Madrid. Et de l'hôtel Fenix, où il est descendu, il prend pour la première fois position contre de Gaulle depuis sa retraite espagnole :

« Je suis ici pour poursuivre le combat pour l'Algérie française. En effet, si nous perdons l'Algérie, la France se rangera parmi les petites nations. La population musulmane d'Algérie ne constitue pas une nation. Le cas de la Tunisie et du Maroc est très différent. La notion même d'Algérie est une notion française. »

Pour Salan commence alors une certaine vie mondaine dans la capitale espagnole, où il est considéré comme un invité de marque.

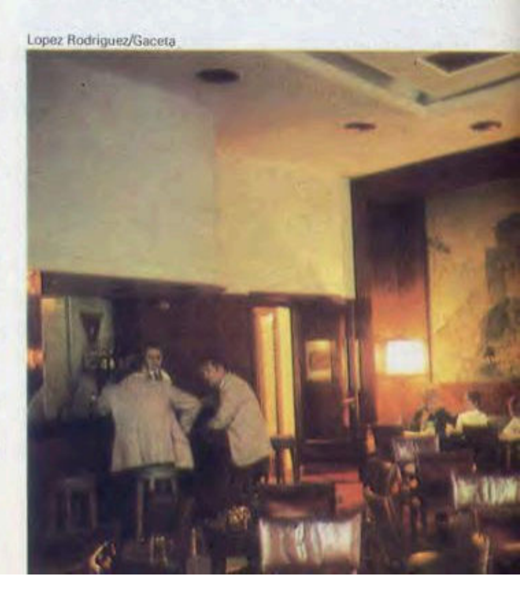
Le beau-frère de Franco, Serrano Suñer, lui adresse ouvertement à son hôtel des cartons d'invitation ainsi libellés : « A Son Excellence le général Raoul Salan » pour l'inviter à dîner.

C'est ainsi qu'un soir de ce début de novembre, une somptueuse voiture de maître, conduite par le propre fils de l'ancien ministre espagnol des Affaires étrangères, vient chercher Salan à son hôtel pour le conduire calle del General Mola, où réside Serrano Suñer.

Pour la presse, ces marques d'amitié d'un des familiers du Caudillo, ayant une énorme influence sur les options politiques de son pays, sont une preuve de l'appui du gouvernement espagnol à celui qui est déjà considéré comme le chef de file de l'opposition Algérie française à de Gaulle.

Salan, lui, voit un encouragement en d'autres marques de courtoisie. C'est ainsi que, le 11 novembre, de passage à San Sebastian, il est convié par le consul de France à assister aux cérémonies de commémoration de l'armistice. Le consul lui demande de se placer à ses côtés pour

Lopez Rodriguez/Gaceta



UR DU "CHINOIS" EN EXIL

Gaceta

le dépôt de la gerbe et, dans la soirée, il lui fait parvenir une photo avec, écrits de sa main, ces mots : « Unis pour une même cause. »

Salan sent sa position se renforcer. Dans son exil espagnol, il reçoit maintenant de plus en plus de visiteurs, d'émissaires venant de la métropole.

Le premier à effectuer le déplacement est le général Gardy, ancien inspecteur général de la légion. D'abord réticent, Salan est très rapidement frappé par la clarté de l'intelligence de ce général par son bon sens et par sa culture. Lui, le « Mandarin », cachant ses sentiments, ne manque pas d'être touché par la spontanéité et le désintéressement de Gardy, qui vient, avec une totale absence d'arrière-pensées, se placer sous ses ordres.

Mme Gardy assurera la liaison entre les militaires de Bayonne et Salan-Gardy.

Pendant ce temps, à Paris, au « procès des barricades », les accusés, les uns après les autres, sont mis en liberté provisoire. Ils mènent dans la capitale une vie mondaine où les contacts politiques les plus sérieux n'empêchent pas les spéculations les plus aventureuses.

Il fausse compagnie aux policiers

Tous les observateurs s'accordent à constater que ce climat ne peut durer. Qu'on se trouve dans une période de gestation qui ne peut que déboucher sur une nouvelle et spectaculaire rupture entre le gouvernement, décidé à sacrifier l'Algérie, et les « activistes », convaincus que seule l'Algérie française offre une planche de salut à l'Europe et à l'Occident.

Le 22 novembre, défenseurs et juges des accusés du « procès des barricades » se mettent d'accord pour une suspension d'audience de quatre jours. Un des accusés va mettre à profit ce répit pour prendre la fuite.

Pierre Lagaillarde, prétextant un séjour qu'il doit effectuer dans sa propriété du Gers, fausse compagnie aux policiers chargés de sa surveillance, franchit la frontière et retrouve Salan à Madrid.

A Paris, malgré le départ précipité du principal accusé, ni la justice ni la police ne renforcent leur surveillance. Et le 4 décembre Jean-Jacques Susini et Marcel Ronda se retrouvent dans un cinéma des Champs-Élysées pour mettre, eux aussi, au point leur départ.

Ce départ va d'ailleurs être précipité. Le 5 décembre, à 2 heures du matin, Susini, qui dort chez son oncle, Me Palmieri, rue Jouffroy, est réveillé par le docteur Lefèvre, le député Jean-Maurice Demarquet et Marcel Ronda : de grands événements sont sur le point de se produire à Alger et le moment est venu de fuir.

Ne pouvant joindre Jean-Claude Pérez, les conjurés se rendent chez le colonel Trinquier, qui, lui aussi, estime que le moment du départ a sonné.

« Je crois que le mouvement est sérieux. Je vous suis! »

Le colonel se met au volant de l'Aronde de Demarquet, tandis que les autres ▶

A gauche : **le bar du Fenix.** ***A droite :*** **Salan. L'hôtel est encombré de journalistes, et Salan, dès son arrivée, donne une conférence de presse. Un peu plus tard, il se rendra à Saint-Sébastien « pour se reposer », puis il reviendra à Madrid « incognito » à l'hôtel Princesa.**

Gamma



voiture américaine et gardes du corps

montent à bord de la voiture américaine d'un avocat, Me Albert Vignolles.

A la hauteur de Chartres, coup de théâtre : le colonel Trinquier décide brusquement de faire demi-tour, laissant les autres fuyards poursuivre leur chemin.

Sachant que leur fuite sera connue dès l'ouverture de l'audience du matin, ils décident d'éviter un certain nombre de points chauds où la police pourrait les attendre et, au lieu de foncer droit vers le sud, ils se dirigent sur Royan, où ils savent trouver un ami sûr, l'ex-député poujadiste Marcel Bouyer.

Ils mettent une semaine à passer en Espagne. Toute la frontière pyrénéenne est sévèrement gardée par la police et ils doivent utiliser les services d'un guide.

Mal rasés, les vêtements déchirés, épuisés, Susini, Demarquet et Ronda se présentent un matin au poste frontière de la garde civile à Cantalopes, non loin de Gérone. Ils demandent à bénéficier du droit d'asile politique, ce qui leur est accordé, et, le 10 décembre, ils gagnent Madrid par le train.



R. Bail

Le général Gardy *(à gauche)* et le général Challe, promu ici caporal d'honneur de la légion étrangère au 1er étranger.

Salan est réticent

C'est dans le train qu'ils apprennent que la révolte d'Alger a avorté.

Dès leur arrivée dans la capitale espagnole, Susini, Demarquet et Ronda prennent contact avec Salan en lui faisant savoir qu'ils se mettent sous ses ordres.

Lagaillarde, de son côté, a agi de même.

Cependant Salan demeure réticent. Il faudra à Susini tout son charme pour briser la glace et pour que, peu à peu, il fasse admettre au général qu'une collaboration est nécessaire entre lui et les civils qui se sont réfugiés à Madrid.

Ainsi put commencer la seconde phase de la vie d'exilés des combattants de l'Algérie française.

Dès ce moment, les deux seuls hommes qui sont mis dans la confidence des conversations du général Salan sont le capitaine Ferrandi et Jean-Jacques Susini, l'un faisant fonction d'aide de camp, l'autre de directeur politique.

Ils ont reçu, entre autres, le général Faure, qui est venu deux fois à Madrid voir Salan pour lui exposer dans le détail les préparatifs du soulèvement militaire qui est mis au point tant en métropole qu'en Algérie.

Lorsqu'un visiteur arrive, Susini reçoit un coup de fil immédiat le convoquant chez le général.

Susini habite un appartement de la calle Victor Pradera, non loin de l'hôtel Princesa, où demeure le général, à côté de la Cité universitaire, que dominent la tour de Madrid et les ruines d'une caserne qui connut de furieux combats pendant la guerre civile : il est donc rapidement à pied d'œuvre. D'autant qu'il dispose d'une voiture américaine de marque « Nash » et de deux gardes du corps de la Sécurité espagnole.

Le colonel Eduardo Blanco, chef de la Seguridad, avait convoqué Susini en compagnie de Ronda pour leur dire :

« Nous avons appris que certains pays arabes ont envoyé chez nous certains éléments qui vous sont hostiles. Nous avons donc décidé de vous protéger et nous mettons à votre disposition des voitures avec chauffeur et des gardes du corps qui vous escorteront partout où vous voudrez aller. »

Ch. Courrière/Paris-Match



J.-J. Susini : ▶ ses déclarations fracassantes au « procès des barricades » qui ont révélé son admiration pour le fascisme et le national-socialisme inquiètent Salan. Pourtant, celui-ci sera conquis par la vive intelligence du jeune homme, et Salan dira à Ferrandi, après leur premier entretien : « C'est avec des garçons de cette classe que nous arriverons à faire quelque chose. »

Licencié en droit et breveté de judo

De son côté, Pierre Lagaillarde bénéficiait de la même protection, ainsi que Salan et Ferrandi. Leurs gardes du corps avaient l'ordre de ne pas les quitter et certains rendez-vous eurent lieu alors que dans la pièce voisine un policier licencié en droit et breveté de judo, attendait patiemment, la main à portée d'une arme.

Tout était enregistré, connu, surveillé.

L'État espagnol, néanmoins, ne donnait pas d'argent : les exilés vivaient des collectes populaires faites en Algérie.

Des émissaires apportaient les fonds collectés : 500 000, 1 million, 200 000 F, etc. Il s'agissait de dons volontaires, récoltés sans aucune pression. Ils ont reçu pendant leurs six mois d'exil environ 6 millions de francs (A.F.).

C'est dans cette ambiance et sous la surveillance étroite des autorités espagnoles que, peu à peu, les exilés madrilènes vont créer l'O.A.S. et se préparer à rejoindre clandestinement l'Algérie pour participer au putsch d'avril 1961.

L'O.A.S. naîtra en février 1961. En ce début d'année à Madrid, les exilés sont peu nombreux mais résolus.

IL ÉTAIT UNE FOIS UN PETIT VILLAGE...

J'ai beaucoup aimé mon village et je crois devoir cet amour à mes grands-parents maternels. Fils posthume, j'ai été élevé par eux avec cette tendresse que des grands-parents ont pour leur petit-fils et notamment pour celui qui, comme moi, n'avait pas eu le bonheur de connaître son père.

Ce sont eux qui m'ont transmis la tradition sur nos curieuses origines. Certes, plus tard, la fréquentation des archives conservées à la mairie, à la préfecture et au Gouvernement général m'a prouvé que la tradition orale était quelque peu fautive, mais elle est cependant exacte sur l'essentiel : mon village a été fondé par des Allemands de Rhénanie auxquels s'étaient jointes au moins une famille hollandaise, celle des Peeters, et plus tard quelques familles françaises.

Enfant, je fus profondément frappé en apprenant cela. Notre maître d'école, comme on disait alors, nous parlait souvent de la guerre (14-18) qu'il avait faite contre l'Allemand et chaque jour mes petits camarades et moi nous passions devant le monument aux morts exaltant le sacrifice des hommes de mon village qui avaient fait le sacrifice de leur vie pour la France. Et parmi les noms inscrits sur les plaques de marbre, la plupart étaient d'origine germanique.

J'avais hâte d'être instruit pour connaître l'histoire des miens.

Mon grand-père m'a aussi transmis l'amour de la mer, où nous allions souvent, et au moins une fois par jour à la belle saison. Plus tard, j'eus l'occasion de connaître la Manche et l'Océan. En les voyant, mon amour pour la mer latine n'a fait que croître. Lorsque je compris qu'il était prudent de préparer un point de chute en France, j'ai choisi Toulon, qui, comme mon village, est baigné par la Méditerranée.

Enfin, j'ai vu mon village devenir riche par la culture de la vigne et le labeur de ses agriculteurs. Quand l'avancement de mes connaissances m'a permis d'en étudier l'histoire, je l'ai aimé davantage. Car, en 1846 lorsqu'il fut créé, il a fallu défricher la terre laissée à l'abandon. C'est sur cette terre envahie par le maquis que nous avons planté 3 000 hectares de vigne qui passaient pour les plus beaux d'Oranie. Mais à quel prix ! Si nos ancêtres ont pu transformer complètement cette région, c'est en versant un lourd tribut à la mort. Certes, la mortalité n'a pas été aussi importante que dans la Mitidja, et notamment à Boufarik et à Fondouk, mais elle a été très élevée. Je suis douloureusement surpris par l'ignorance presque totale qu'ont de l'histoire de la colonisation française mes compatriotes pieds-noirs. Lorsque j'étais maire, j'ai eu souvent l'occasion de consulter les registres d'état civil de ma commune. Chaque fois j'ai été épouvanté. Des familles entières ont disparu.

De 1820 à 1860, beaucoup d'Allemands, ne pouvant vivre dans leur pays, alors pauvre, se sont expatriés. Ils sont allés notamment dans les deux Amériques, dont certains leur vantaient les richesses ! En 1831, c'est-à-dire dès le début de la conquête, plusieurs centaines d'Allemands et de Suisses qui se rendaient en Amérique furent abandonnés au Havre. Le gouvernement français eut l'idée de les envoyer en Algérie, et ces pauvres gens fondèrent les villages de Kouba et de Dely-Ibrahim aux environs d'Alger. L'échec fut complet. Quinze ans plus tard, la même mésaventure arriva à mes ancêtres, qui, eux, furent abandonnés à Dunkerque. Les autorités de cette ville les recueillirent, mais comme ils étaient 800, leur entretien devint tellement onéreux qu'on s'adressa au préfet, qui alerta son gouvernement. Louis-Philippe et la reine Amélie eux-mêmes se penchèrent sur le sort de ces malheureux à qui on offrit de les transporter en Algérie et de les y installer. Ils acceptèrent.

Quatre bateaux furent affrétés. Les frais de transport s'élevèrent à 25 francs par adulte et à 15 francs par enfant. Le voyage de Dunkerque à Mers el-Kébir dura un mois. L'état physique de ces pionniers était des plus mauvais et ceux qui les accueillirent en Algérie furent épouvantés. Le maréchal Bugeaud lui-même protesta auprès de son ministère. Bugeaud voulait coloniser, mais avec des hommes vigoureux et non avec des hommes que la misère et les privations avaient éprouvés à un point tel qu'ils n'étaient plus que des loques. Certes, quelques-uns devaient s'enrichir plus tard, mais à l'origine, ce sont les cimetières d'Algérie qui se sont enrichis. Bugeaud est formel :



Plage près de La Stidia, village fondé sur ordonnance de Louis-Philippe Ier, roi des Français.

« Les Prussiens sont à peine arrivés depuis deux mois, et déjà l'on compte plusieurs hommes qui ont perdu leur femme et leurs enfants ; un plus grand nombre de familles où il ne reste qu'une femme vieille avant l'heure et décrépite, accompagnée de quatre ou cinq enfants incapables de travailler. Enfin, il y a bon nombre d'autres familles qui ne sont composées que d'orphelins de père et de mère, hors d'état de pourvoir à leur subsistance. Il faudra de toute nécessité que l'administration militaire ou civile les prenne sous sa tutelle pendant quatre ou cinq ans et quelquefois davantage... »

Par une de ces fantaisies dont l'administration française a le secret, les colons étaient arrivés depuis déjà deux mois lorsque fut prise l'ordonnance royale fondant mon village. La voici :

MINISTÈRE DE LA GUERRE

LOUIS-PHILIPPE Ier, ROI DES FRANÇAIS

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu notre ordonnance du 21 juillet 1845, sur les concessions en Algérie,

Sur la proposition de notre Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER

Il est créé dans la province d'Oran, sur la route de Mostaganem à Arzew, à 15 kilomètres de la première de ces villes et à 33 kilomètres de la seconde, au lieu dit La Stidia, un centre de population d'au moins cent vingt familles européennes.

ARTICLE 2

Ce centre formera, sous le nom de La Stidia, une commune dépendant du Commissariat civil de Mostaganem avec un territoire de deux mille hectares qui sera ultérieurement délimité.

ARTICLE 3

Notre Ministre Secrétaire d'État de la Guerre est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Fait à Saint-Cloud, ce 4 décembre 1846.

signé : LOUIS-PHILIPPE Ier.

Les débuts – et les débuts durèrent plusieurs décennies – furent très pénibles. Ces colons reçurent des concessions, de faible superficie d'ailleurs, et la terre était couverte d'un épais maquis. Voilà donc des hommes et des femmes, affaiblis par la maladie et la misère, qui devaient défricher le jour et des enfants que l'on réveillait à 2 heures du matin pour transporter sur un âne et vendre à Mostaganem le bois récupéré.

Et ils restèrent pauvres longtemps, car ils s'adonnèrent d'abord aux cultures vivrières, céréales, légumineuses. Ces plantes donneront de bien maigres récoltes. Ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle et au début du nôtre qu'on s'aperçut que la vigne donnait de bons résultats. En une trentaine d'années environ on en planta 3 000 hectares. La vigne apporta l'aisance. Elle procura aussi des emplois, car sa culture exige de nombreux travaux. Et c'est ainsi que la colonisation française n'a pas seulement provoqué la création d'un village européen, mais aussi celle d'un douar peuplé de musulmans venus de l'intérieur pour y gagner leur vie.

On n'insistera jamais assez sur ce point : les régions les plus riches d'Algérie au point de vue agricole, étaient généralement incultes et dépeuplées avant l'intervention de 1830. Le cas de la Mitidja n'est pas unique.

Les circonstances de la vie m'ont fait revenir dans mon village lorsque je dus abandonner mes études. C'est avec plaisir que j'ai retrouvé les miens, mes camarades d'école, les musulmans que j'avais connus.

J'aurais aimé rester dans l'ombre, me consacrer à ma propriété et à l'étude de l'histoire, que je n'ai jamais abandonnée. Mes concitoyens en décidèrent autrement et me portèrent à la mairie d'abord, à l'Assemblée algérienne ensuite. J'ai eu l'ambition de bien servir mon village. Soutenu par de fidèles collaborateurs, favorisé par la prospérité procurée par la vigne, j'ai pu l'embellir au-delà de toute espérance.

Quelqu'un a écrit que l'enfant vivait dans l'avenir, l'homme mûr dans le présent et le vieillard dans le passé. Je ne suis pas encore un vieillard, mais du fait des événements politiques qui ont fait de moi, comme de tant d'autres, un déraciné, je vis dans le souvenir. Chaque jour, que dis-je ! chaque heure, je pense à mon village, à ses paysages qui m'étaient familiers, à ses habitants – je les connaissais tous ! Il ne reste plus un seul Français à La Stidia ; nous sommes tous éparpillés dans tout l'hexagone. Certains sont en Amérique. Une de mes cousines est à São Paulo.

Quant aux musulmans, les hommes de moins de trente ans exceptés, ils nous regrettent tous.

Lucien CHAILLOU

LA PETITE COUR...

trois lettres noires sur les murs : O. A. S.

De longues discussions réunissent les deux jeunes leaders algérois Lagaillarde et Susini. Ils sont de la même génération et se sentent proches.

Pendant des journées, des nuits entières, ils se promènent dans Madrid et font le point.

L'armée a reculé, en Algérie, en décembre 1960. Elle avait pourtant demandé au Front de l'Algérie française (F.A.F.) d'agir. Mais devant la flambée musulmane, plus ou moins déclenchée par le pouvoir, elle a jeté l'éponge. Donc, plus question de compter sur elle.

Alors, naît dans l'esprit de Susini et de Lagaillarde l'idée d'une organisation civile autonome. Le F.A.F. ayant été dissous, ses responsables arrêtés ou expulsés, il ne reste plus rien en Algérie pour reprendre la lutte et défendre l'Algérie française. Les deux exilés décident donc de faire naître une organisation composée de civils et de militaires déserteurs qui conjuguera la pensée politique et l'action terroriste sur le terrain.

Le 10 février, en fin d'après-midi, alors qu'ils dominent les toits de la capitale de l'Espagne, juchés sur la terrasse de la Torre de Madrid, Susini et Lagaillarde arrêtent leur plan.

– Comment allons-nous l'appeler? demande Susini, il nous faut un nom qui rappelle quelque chose. Je suggère, par exemple, « Armée secrète » comme du temps de la Résistance.

– Moi, je tiens à ce que le mot « organisation » figure dans notre sigle, répond Lagaillarde. Je verrais assez « organisation clandestine » ou « organisation armée ».

Le général Salan est perplexe

Ils jouent un grand moment avec ces quatre mots. Quand, à la nuit tombante, ils décident de descendre de la tour, ils se sont mis d'accord sur trois petites lettres qui vont faire parler d'elles : O.A.S. *(Organisation armée secrète)*.

Le lendemain, Susini, qui estime qu'il faut toujours battre le fer quand il est chaud, se rend au « Princesa » pour rencontrer celui qui est devenu son ami et son allié, le capitaine Jean Ferrandi. Écoutons ce dernier :

« En ce 11 février, très tard dans la nuit, j'ai écouté un long exposé de Jean-Jacques Susini. Selon lui, malgré ses divisions, malgré les antagonismes et les fantaisies de ses défenseurs attitrés, l'Algérie française porte en elle son destin révolutionnaire. Ce qu'il faut, c'est regrouper toutes ces énergies à l'intérieur d'une même organisation. Celle-ci sera clandestine, mais fortement disciplinée,



E. Suarez/Gaceta

◀ Jo Ortiz. Il s'était enfui d'Alger, à la fin de la « semaine des barricades » et avait gagné l'Espagne. L'ex-chef du F.N.F. meuble ses loisirs en étudiant la doctrine politique de José Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange espagnole, fusillé par les communistes en 1936. Lui aussi gagnera Madrid. Mais le général Salan déclarera qu'en aucun cas il n'acceptera de rencontrer Ortiz.

Jo Ortiz vient de ▶ déposer une couronne à la mémoire de Primo de Rivera, son maître à penser. Entre lui et le groupe Lagaillarde, des tractations ont lieu en vue d'une réconciliation. Mais elles n'aboutiront pas.

Un témoignage dénonce les « apprentis sorcier

PRIERE

NOTE URILISATEURS D.G., PREFECTURE, QUARTIER RIGNOT ET 10 EME REGION MILITAIRE.

LES TEXTES CI DESSOUS ONT ETE RETRANCHES DU SERVICE AUX ABONNES. VOUS SONT TRANSMIS A TITRE PUREMENT DOCUMENTAIRE.

-0-

COMMENTAIRES MAROCAINS SUR LES EVENEMENTS D'ALGERIE

RABAT, 13 -(AFP)-

SOUS LE TITRE ''L'ADMINISTRATION FRANCAISE A ETE HIER DEPASSEE PAR LES EVENEMENTS'', L'AGENCE NATIONALE MAROCAINE ''MAGHREB ARABE PRESSE'' PRETE AUX ''MILIEUX ALGERIENS DE RABAT'' LE COMMENTAIRE SUIVANT:

''HIER, LE PEUPLE ALGERIEN S'EST AUTODETERMINE. L'ADMINISTRATION FRANCAISE QUI VOULAIT CONTREBALANCER SANS AUCUN DOUTE LES MANIFESTATIONS DES ULTRAS, AVAIT PROBABLEMENT DONNE LE FEU VERT A LA POPULATION MUSULMANE AVEC POUR CONSIGNE DE CRIER ''VIVE DE GAULLE, VIVE L'ALGERIE ALGERIENNE''.

''LE COURAGE DONT A FAIT PREUVE LE PEUPLE ALGERIEN DEVANT DES SOLDATS EN ARMES EN CRIANT SA DETERMINATION D'ETRE ALGERIEN LIBRE ET INDEPENDANT N'AVAIT PAS ETE PREVU. L'ADMINISTRATION FRANCAISE,

La censure en Algérie n'empêche pas les nouvelles de parvenir aux chefs de l'opposition, tant à Madrid qu'à Pa





A gauche : **Laquière, avocat algérois que l'action directe n'effarouche pas. Il faisait partie de l'état-major du F.N.F. Salan, dès son arrivée en Espagne, avait pris contact avec lui.** *A droite :* **Dellamonica et Fechoz, principaux auteurs de l'attentat au bazooka dirigé contre Salan en 1957. Maintenant le général passe l'éponge.**

Coll. particulière — A.G.I.P.



E. Suarez/Gaceta

» de décembre mais l'A.F.P. ne le diffusera pas

EN VOULANT JOUER AUX APPRENTIS SORCIERS, A ETE DEPASSEE CE QUI EXPLIQUE QUE DEVANT LA PROPORTION PRISE PAR LA MANIFESTATION, LA TROUPE AIT RECU L'ORDRE DE TIRER''.

L'AGENCE ''MAGHREB ARAB PRESS'' A DIFFUSE AUSSI UN COMMENTAIRE DANS LEQUEL ELLE AFFIRME:

''IL NE FAIT AUCUN DOUTE QUE LE G.P.R.A. EST FERMEMENT DETERMINE A POURSUIVRE LA LUTTE SANS AVOIR POUR CELA FERME LA PORTE AUX NEGOCIATIONS. LORSQUE M.FERHAT ABBAS, A LA QUESTION DE SAVOIR S'IL ENVISAGE UNE PRISE DU DIALOGUE AVEC LE GOUVERNEMENT FRANCAIS REPOND:''C'EST A LA FRANCE QU'IL FAUT LE DEMANDER CAR CELA DEPEND D'ELLE'', M.FERHAT ABBAS INVITE IMPLICITEMENT DE GAULLE A TIRER LES CONCLUSIONS DES MANIFESTATIONS DE LA POPULATION QUI N'A PAS CACHE, HIER, DANS LES VILLES D'ALGERIE, FACE A DES SOLDATS EN ARMES, SON ATTACHEMENT AU F.L.N., A L'A.L.N. ET AU G.P.T.A.'' TELLE EST

, ECRIT L'AGENCE NATIONALE MAROCAINE ''MAP'' LA PREMIERE ANALYSE DES MILIEUX POLITIQUES MAROCAINS DE RABAT.

''CES MEMES MILIEUX AJOUTENT:''DE GAULLE POURRAIT-IL AUJOURD'HUI CONTINUER A DIRE QUE LE F.L.N. NE REPRESENTE RIEN, QU'IL NE REPRESENTE PAS L'ALGERIE. ET L'AGENCE ''MAP'' CONCLUT: ''DE GAULLE VA-T-IL ENFIN COMPRENDRE LE SENS QU'IL FAUT DONNER D'UNE FACON REALISTE AUX MANIFESTATIONS D'HIER ET A CELLES QUI CONTINUENT AUJOURD'HUI ? PERSISTERA-T-IL A POURSUIVRE SA POLITIQUE ALGERIENNE?''.

AFP/ESR/09.53.

ou à Alger. Cette dépêche montre les réactions enregistrées au Maroc à la suite des événements de décembre 1960.

se situant en dehors de toutes les querelles de chapelles et de personnalités. Susini m'indiqua le nom de ce nouveau rassemblement révolutionnaire : l'Organisation armée secrète.

» Déjà, m'indiqua-t-il, Lagaillarde et moi avons donné l'ordre à des équipes qui nous sont fidèles de recouvrir les murs d'Alger de ce nouveau sigle.

» On en expliquera plus tard, me précisa Susini, la signification, lorsque les esprits auront été suffisamment intrigués et suffisamment captivés. »

Le 12 février, à l'heure du petit déjeuner, dans la chambre que le général Salan occupe à l'hôtel Princesa, Ferrandi rend compte de son entrevue avec Susini. Salan, toujours prudent, est perplexe. Il se contente d'un bref commentaire :

« Pauvres Algérois ! ils ont déjà eu l'U.S.R.A.F., et le F.A.F., et le F.N.F. Avec cette histoire d'O.A.S., ils n'arriveront jamais à s'y reconnaître. Enfin, si ça les amuse et si ça leur fait passer le temps en attendant mieux, il n'y a qu'à les laisser faire. »

« Mimi » rejoint le mouvement

Cependant, le lendemain, Salan se laisse convaincre par Susini de prendre officieusement la tête de la nouvelle organisation.

Il décide même de « toucher » par lettre circulaire, en métropole, divers milieux (surtout les milieux militaires) capables de rejoindre ou d'aider à la défense de l'Algérie française.

Cette fois le Rubicon est bel et bien franchi. Le 16 février, l'ancien commandant en chef en Algérie reçoit, à son hôtel, Michel Féchoz et Philippe Castille, deux des hommes qui, en 1957, ont tenté de l'assassiner en tirant au bazooka sur son bureau de la Xe région militaire. C'est la grande réconciliation. Salan passe l'éponge. Castille et Féchoz lui expliquent les dessous de l'affaire.

L'O.A.S. vient là d'accomplir son premier miracle.

A Alger, le mot d'ordre expédié par Lagaillarde et Susini est suivi à la lettre. Le 27 février au matin, les murs de la Ville blanche sont recouverts du sigle noir O.A.S., même la villa Dominique, où habite Mme Salan, n'est pas épargnée.

C'est ainsi qu'au cours de sa conversation téléphonique quotidienne avec le général, elle raconte à celui-ci qu'elle vient de voir un groupe de jeunes couvrir les murs de sa villa de lettres étranges : O.A.S. Mme Salan voit là un nouvel acte de provocation de la part de la Délégation générale. Salan, toujours aussi laconique, se contente de répondre :

« Avec tous ces sigles, les pauvres Algérois ne sauront plus où donner de la tête. »



Lopez Rodriguez/Gaceta



Lopez Rodriguez/Gaceta



G. Bidolet

En haut, à gauche : **l'ambassade de France à Madrid.** ***En haut, à droite :*** **le ministère des Affaires étrangères. De 1940 à 1942, Serrano Suñer, beau-frère de Franco, en avait eu le portefeuille.** ***A gauche :*** **des drapeaux marqués du sigle O.A.S. commencent à apparaître en Algérie.** ***Ci-dessous :*** **la** ***Torre*** **de Madrid. C'est au sommet de ce luxueux immeuble, où s'est installé Pierre Lagaillarde, au mois de janvier, qu'est née l'O.A.S.**



Lopez Rodriguez/Gaceta

un appel aux "Français de toute origine"

L'O.A.S., qui se voulait, lors de sa naissance, la grande organisation rassemblant tous les groupes ou mouvements épars de l'activisme, n'a pas encore atteint son but.

Claude et Roger Piegts, patrons d'une fabrique de boissons gazeuses de Castiglione et amis de Pierre Lagaillarde, s'y emploient. Ils vont bientôt réussir dans leur entreprise grâce à Dominique Zattara, l'ancien patron du F.A.F. clandestin, qui vient d'être libéré.

« Mimi », comme l'appellent familièrement ses amis, va mettre une nouvelle fois tout son savoir-faire et toute sa diplomatie au service de la cause. Et le 28 février, un protocole d'accord est signé à Madrid, aux termes duquel tous les mouvements Algérie française sont dissous et regroupés au sein de l'Organisation armée secrète.

Si la direction théorique se tient à Madrid, la direction effective, confiée à Dominique Zattara et à quelques autres, exercera ses pouvoirs sur place en Algérie.

Ces quelques autres, c'est-à-dire « Pépé » Colle, Guy Villalonga, les frères Piegts et Marcel Barbu, dit Miguel le Cubain, vont alors passer à l'action.

Le 1er mars, les Algérois retirent de leurs boîtes aux lettres le premier tract de la nouvelle organisation.

Il a été rédigé à Madrid par Lagaillarde et Susini et distribué à 58000 exemplaires. En voici le texte :

L'UNION SACRÉ EST FAITE.
LE FRONT DE LA RÉSISTANCE EST UNI.
Français de toute origine,
La dernière heure de la France en Algérie est la dernière heure de la France dans le monde, la dernière heure de l'Occident.
Aujourd'hui, tout est près d'être perdu ou sauvé. Tout dépend de nos volontés. Tout dépend de l'armée nationale.
Nous savons que l'ultime combat approche. Nous savons que ce combat, pour être victorieux, exige l'unité la plus totale, la discipline la plus absolue.
Aussi, tous les mouvements nationaux clandestins et leur organisation de résistance ont décidé de joindre unanimement leurs efforts et leurs forces dans un seul mouvement de combat :

L'ORGANISATION ARMÉE SECRÈTE.

O.A.S.
Algériens de toute origine,
En luttant pour l'Algérie française, vous luttez pour votre vie et votre honneur, pour l'avenir de vos enfants, vous participez ainsi au grand mouvement de rénovation nationale.
Dans cette lutte, vous suivrez désormais et exclusivement les mots d'ordre de l'O.A.S.
Soyez certains que nous nous dresserons tous ensemble, les armes à la main, contre l'abandon de l'Algérie et que la victoire est assurée si nous savons la mériter.
Dans le calme et la confiance,
Tous debout, tous prêts, tous unis !
VIVE LA FRANCE !
L'ORGANISATION ARMÉE SECRÈTE.

Ce n'est qu'un début. Depuis Madrid, Lagaillarde envoie par émissaires ses consignes.

La rupture

Dans un premier temps, comme il faut bien survivre, il songe au nerf de la guerre. A Alger, les premières collectes marchent bien. En moins d'un mois, elles rapportent à l'état-major madrilène près de 2 millions. De quoi voir venir pendant quelque temps. Et surtout organiser un véritable staff de réception. Car, maintenant, les navettes entre Alger et Madrid se font de plus en plus fréquentes.

Lagaillarde croule sous un monceau d'informations où les plus farfelues le disputent aux plus sérieuses.

Mais l'atmosphère n'est plus au beau fixe à Madrid. Lagaillarde, qui, par ses coups de gueule, ses expressions à l'emporte-pièce, agaçait Salan, ne vient plus à l'hôtel Princesa. La rupture entre le député et le général est consommée. Seul Susini continue à trouver grâce aux yeux du « Mandarin ».

C'est aussi à ce moment que Salan apprend que quelque chose se prépare pour la fin du mois d'avril. Il décide de tenir Lagaillarde à l'écart. C'est ce qui sera fait jusqu'au putsch. H

Pierre DEMARET

QUAND UN GÉNÉRAL CHASSE L'AUTRE...

Dalmas

Le général Crépin : les chiffres sont sa passion et les journalistes, sa hantise. Avec Morin *(ci-dessous)*, ses relations sont bonnes et celui-ci se battra pour le garder auprès de lui. Mais de Gaulle, informé par Coulet, l'enverra en poste en Allemagne.



Keystone

« NIMBUS » remplace « Dudule ». Le général Gambiez succède au général Crépin à la tête de l'armée d'Algérie. Contre l'avis du délégué général Jean Morin, le chef de l'État a écouté François Coulet, l'influent directeur des affaires politiques à Alger, qu'épaule à Paris Geoffroy de Courcel. Et il a tranché. A la

(Suite page 2632)



Le djebel Eldiss, dans la région de Mostaganem : des montagnes pelées, arides, où pousse une maigre végétation brûlée par le soleil des mois d'été.

Brezenec



un homme aux allures de curé de campagne

Crépin s'en va. François Coulet, qui ne pouvait le souffrir, a eu sa peau. Il est remplacé par le général Gambiez *(ci-dessous)*, qui commande à Oran. Gambiez est le contraire de Crépin : c'est un homme affable, conciliant, bon diplomate. Et lui aussi est gaulliste bon teint...



E.C.P.A.

(Suite de la page 2629)

mi-février « Nimbus », comme l'appellent affectueusement officiers et soldats, devient commandant en chef outre-Méditerranée.

En fait, Crépin a fait son temps. Il vient de terminer l'opération « Arièges », qui s'est déroulée avec succès dans l'Aurès. Un grand nombre de *djounoud* au tapis, des prisonniers en quantité, pas mal d'armes saisies... Mais « Arièges » sera la dernière opération militaire ayant pour théâtre le djebel. Jamais plus, désormais, les grandes unités des réserves générales composées de parachutistes et de commandos ne seront engagées contre les katibas. La page des combats est tournée. Il s'agit maintenant de préparer, puis de faire la paix.

A bord du « Terrible »

Pour une fois, François Coulet et Crépin, son ennemi intime, sont bien d'accord : mieux vaut qu'un autre se charge de faire appliquer le cessez-le-feu auquel on songe.

Après dix mois d'Algérie, Crépin espère bien qu'on lui confiera la charge de délégué à l'armement qu'il lorgne depuis un certain temps déjà. En fait, de Gaulle a pour lui d'autres ambitions :

« L'armement..., nous verrons cela plus tard, bougonne-t-il dans son bureau de l'Élysée. Crépin, maintenant, ira en Allemagne. Il prendra le commandement en chef là-bas. »

C'est encore François Coulet qui l'a emporté lorsqu'il s'est agi de désigner un successeur à Crépin ; de Gaulle, lui, pensait au général Le Pulloch, qu'il a en grande estime.

« Certes, Le Pulloch serait un bon choix, a répondu le directeur des affaires politiques. Mais il n'a jamais commandé en Algérie. Or, dans les circonstances présentes, étant donné nos perspectives, mieux vaudrait un homme connu et admis par l'armée là-bas. »

Et il a cité le nom de son ami Gambiez, qui commande en Oranie.

« Il a une forte influence sur les hommes et il serait certainement notre meilleur atout en ce moment », a-t-il ajouté.

De Gaulle a fait la moue. Il a hésité. Il s'est interrogé. Coulet a emporté le morceau en parlant sans détours :

« Si vous hésitez de la sorte, mon général, c'est parce que Gambiez a été Algérie française. Mais moi aussi j'ai été Algérie française. »

« Et moi aussi, Coulet, moi aussi », a répondu en riant de Gaulle.

Et il a cédé.

Crépin... Gambiez... Rien de plus dissemblable que ces deux hommes. Par le physique d'abord. Crépin, c'est le colosse blond de 1,85 m, aux larges épaules, vraie force de la nature, animé par une vigueur physique exceptionnelle.

« Nimbus », lui, est petit, rougeaud, enveloppé, avec le nez d'Alec Guinness auquel il ressemblait énormément il y a quelques années. Il a de bons yeux de chien battu derrière ses lunettes de myope aux verres en cul de bouteille, une voix très douce, légèrement zézayante, un sourire qui désarme les plus hostiles. Et avec cela une amabilité, une gentillesse, contrastant avec le ton froid, cassant, le genre bourru, inabordable, de Crépin.

D'un côté, la prestance sévère, de l'autre la bonhomie souriante. Les deux hommes n'ont qu'un point commun : ce sont deux gaullistes à tout crin. Et aussi, l'un et l'autre, sont des soldats d'élite qu'une carrière exceptionnelle a portés au faîte de la hiérarchie.

Crépin a fait du bon travail en Algérie. Et c'est légitimement qu'avant de prendre congé de l'armée il dresse avec fierté le bilan des dix mois pendant lesquels il a été à sa tête.

Fernand Gambiez, lui, est un ch'timi. Originaire de Lille, où il est né en 1903, il sert, en quittant Saint-Cyr à vingt et un ans, à l'armée du Rhin. Puis il passe au 17e bataillon de chasseurs alpins. En 1927, c'est pour lui l'expérience marocaine. Au 2e étranger d'abord, au 1er ensuite, il se distingue, à la tête de ses « képis blancs », lors des opérations menées aux confins algéro-marocains.

Affecté au 51e R.I. à Amiens à son retour en métropole, il entre, en 1935, à l'École supérieure de guerre. Promu capitaine cette même année, il rejoint l'état-major de la XXe région militaire à Nancy où la seconde guerre mondiale le surprend. Il fait la campagne de France à la tête d'une compagnie du 30e bataillon de chasseurs alpins, puis il est affecté au 3e bureau de l'état-major de l'armée avec le grade de chef de bataillon.

C'est la défaite, l'occupation. Fernand Gambiez ne se résout ni à l'une ni à l'autre. Il passe clandestinement en Espagne en 1942 et fait connaissance avec les geôles franquistes, la « Modèle » de Barcelone notamment, où il reste interné quatre mois. Il est libéré, comme les autres évadés de France, en échange de quelques sacs de grain livrés par les Britanniques aux Espagnols affamés.

Lorsqu'il débarque en Afrique du Nord au mois de mai, le commandant Gambiez se voit confier le commandement du bataillon de choc. Il va en faire une unité prestigieuse et pour lui va commencer réellement la grande et belle aventure.

Ce petit homme à binocles, à l'air timide, aux allures de curé de cam-

pagne, se révèle comme un baroudeur hors pair. Son courage tranquille, sa promptitude à réagir comme il faut, au moment qu'il faut, à l'endroit qu'il faut, son impassibilité dans les pires situations, galvanisent ses bérets noirs, de rudes gaillards qui n'ont pas froid aux yeux. Le « p'tit père Gambiez » mène ces durs d'une poigne de fer, mais en même temps il dépense pour eux des trésors d'affection.

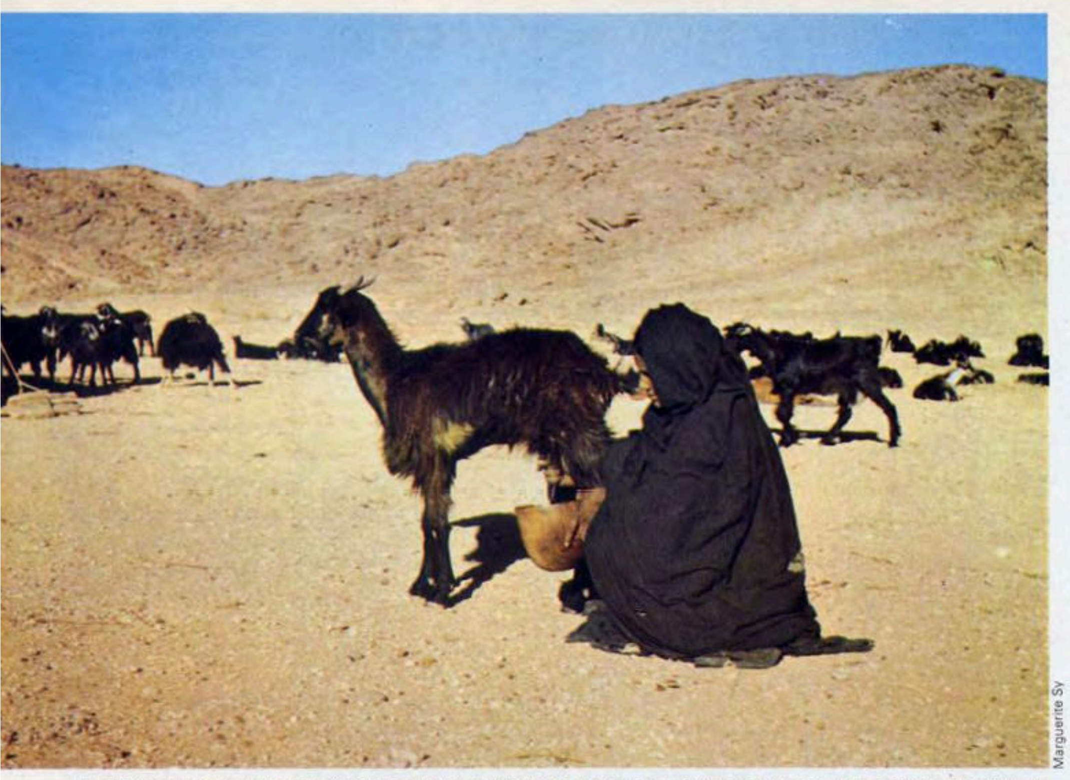
Transportés par le sous-marin *Casabianca* et par les torpilleurs *Fantasque* et *Terrible*, les éléments du bataillon de choc sont jetés sur la côte corse en septembre. C'est la première de nos unités à débarquer sur le sol de France. En juin 1944, les bérets noirs de Gambiez participent à l'invasion de l'île d'Elbe. Par d'audacieuses opérations préliminaires de commando, ils coiffent très vite les batteries et les P.C. ennemis.

De Lattre a distingué le petit commandant plein de fougue. Il en fait son disciple.

Promu lieutenant-colonel, Fernand Gambiez se voit confier une brigade de commandos de choc qu'il conduit à la pointe du combat des Vosges à l'Alsace, puis, en soutien de la 5e division blindée, en Allemagne et en Autriche. La paix revenue, de Lattre le désigne pour prendre le commandement de l'école de cadres de Saint-Maixent et, en 1948, il se retrouve en Allemagne, à la tête du 37e R.I., le régiment de Turenne.

En 1949, c'est l'Indochine.

Après avoir commandé la zone delta-nord du Tonkin, le colonel Gambiez est nommé successivement chef d'état-major des forces terrestres du Nord, commandant de la zone Sud et enfin commandant de la 1re division de marche du Tonkin. Promu général de brigade en août 1952, il suit les cours de l'Institut de défense nationale et du Centre des hautes études militaires en 1952-1953.



Marguerite Sy

Des Touareg du Hoggar. Le général Gambiez, « Nimbus », comme on l'appelle dans l'armée, participa, en tant que général de division, aux opérations dans le Sud avant d'être nommé commandant des troupes françaises en Tunisie.

Marguerite Sy

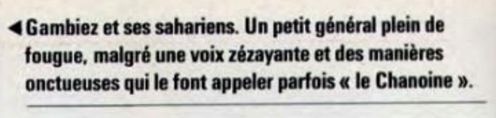
La « reine des batailles »

Second séjour en Indochine qui se poursuivra jusqu'en 1955. Chef d'état-major du commandant en chef, puis commandant de la 2e division d'infanterie nord-africaine, il se voit chargé de coordonner l'aide apportée par la France aux 800 000 réfugiés du Tonkin venus s'établir au Sud-Vietnam.

En Indochine, le général Gambiez rencontre aussi le chagrin et l'amertume. Comme son chef de Lattre, il y perd son fils, le sous-lieutenant Alain Gambiez, chef d'une section de légion étrangère, blessé à Dien Bien Phu et tué au cours de son évacuation par hélicoptère. Quelques jours plus tard, c'est au tour de son neveu, le capitaine de légion Jean Cavillon, qui, blessé au Tonkin, meurt dans un camp de représailles du Viet-Minh.



E.C.P.A.



◄ Gambiez et ses sahariens. Un petit général plein de fougue, malgré une voix zézayante et des manières onctueuses qui le font appeler parfois « le Chanoine ».

"Nimbus" est accueilli avec chaleur au G. G.

Promu général de division, Gambiez participe aux opérations des confins algéro-tunisiens jusqu'en août 1957. Il est alors nommé commandant supérieur des troupes françaises en Tunisie. Il fait face, au printemps de 1958, à la crise née de l'affaire de Sakiet et, grâce à son sang-froid, à sa fermeté, il réussit à maintenir les positions françaises malgré les pressions tunisiennes.

Nommé général de corps d'armée, le voici, à Oran, où il assume également les pouvoirs civils en 1959. Il y fait faire de grands pas à la pacification en sachant se montrer à la fois efficace et humain. En septembre 1960, il a, pour quelques mois, la charge d'inspecteur de l'infanterie avec le grade de général d'armée. Il en profite pour faire admettre sa doctrine d'emploi de la « reine des batailles », doctrine basée à la fois sur les principes des actions d'infanterie traditionnelles et sur des actions de choc et de commando.

C'est cet homme qui, devenu commandant en chef, adresse aux troupes d'Algérie son ordre du jour n° 1, le 17 février 1961 :

« Appelé à l'honneur de vous commander, je rends hommage au général Crépin dont je suis fier de poursuivre l'œuvre réalisée à ce jour à la tête des forces de l'ordre en Algérie.

» Vos actions offensives, menées avec courage et détermination, ont vaincu l'insécurité ; aujourd'hui, le poids de vos armes neutralise les dernières bandes, qu'une garde vigilante aux frontières coupe de toute aide extérieure.

» Nous poursuivrons ensemble, avec le feu sacré qui nous anime, l'apaisement des esprits jusqu'à ce que la victoire de nos armes et de nos cœurs ait libéré les populations de l'angoisse et de la peur.

» Nous mènerons à son terme l'œuvre de pacification par ce rayonnement humain conforme aux traditions de fraternité de notre pays et de son armée.

» En saluant vos drapeaux, vos étendards et vos pavillons, je m'incline pieusement devant ceux qui sont glorieusement tombés pour notre noble cause. »

Le nom de Gambiez avait déjà été prononcé en mars 1960 lorsque s'était ouverte à Alger la succession du général Challe. Le commandant du corps d'armée d'Oran avait réussi, pendant la « semaine des barricades », à éviter de graves désordres. La fermeté nuancée de diplomatie dont il avait fait preuve à cette occasion – comme auparavant à Saigon et à Tunis – le désignait tout naturellement, pensait un grand nombre, pour assumer le commandement en chef.

Avec sa venue à Alger, c'en est fini du cabinet militaire commun au délégué général et au commandant en chef, cabinet commun qui avait été institué au moment où Salan cumulait les pouvoirs civil et militaire. « Nimbus » aura le sien propre.

Le cabinet militaire de Jean Morin est désormais dirigé par le lieutenant d'infanterie Pierre Thozet, qui a sous ses ordres un petit groupe d'officiers. Celui du général Gambiez aura à sa tête le colonel Marcel Lennuyeux, qui était, jusque-là, directeur du cabinet commun.

Un nouveau climat

Gambiez trouve à Alger une situation difficile. Il lui faut vaincre les préjugés de ceux des officiers que gagne une certaine démoralisation. Très vite, il transforme le climat de l'état-major. Ce qui paraissait à tous une gageure. Conciliant, attentif, écoutant les uns, écoutant les autres, le petit commandant en chef fait oublier ce bloc de marbre sans oreilles qu'était Crépin. Aussi « Nimbus » est-il accueilli avec chaleur par les civils de la Délégation générale.

Jean Morin, qui pourtant s'était battu pour conserver son prédécesseur, s'entend tout de suite le mieux du monde avec le nouveau patron de l'armée. Il lui reconnaît les qualités d'un politique, fin, patient, obstiné. Exactement ce qu'il faut, à présent que la guerre touche à son terme, à présent que l'on ne parle plus de rébellion mais de négociations lors des réunions de cabinet.

Mais il y a une contrepartie : avec Gambiez, on ne se méfie plus des militaires. « Paradoxalement, écrit Yves Courrière, ce dur, ce fidèle gaulliste crée pour les officiers qui ne sont pas loyaux – pour tous ceux qui rêvent d'un grand coup, d'un putsch, qui libérerait la France de la « dictature » de De Gaulle et rendrait l'Algérie définitivement française – une situation quasi idéale.

» L'arrivée du général Gambiez, poursuit Yves Courrière, a rassuré le cabinet gaulliste de Morin. On ne s'occupe plus de ces officiers. Ils vont pouvoir tout à leur aise – et forts de la confiance que leur porte le nouveau commandant en chef – fignoler leur coup, peaufiner l'affaire dans tous ses détails, se construire, se monter un beau putsch bien huilé, bien préparé, bien agencé. Une affaire strictement militaire où l'on ne fera entrer aucun civil... » H

Pierre-Albert LAMBERT

POUR QUOI NOUS FAUT-IL MOURIR ?



Azoulay/Paris-Match

Le 23 mars 1961, Gambiez avait adressé à tous les officiers un message leur demandant de « jouer le *forcing* » afin de faire reconnaître sans équivoque la victoire. Puis, au début d'avril, il annonce soudain que toutes les opérations militaires sont supprimées et remplacées par des opérations de patrouille et de contrôle... Entre-temps, le gouvernement a décidé la trêve unilatérale, décision qui sera mal accueillie par l'armée.

« Il est nécessaire, messieurs, que vous soyez persuadés que, dans cette guerre, la victoire revient à l'armée française ! Elle est présente sur tout le territoire de l'Algérie. Une section circule aujourd'hui en toute sécurité là où, il y a seulement deux ans, un régiment ne s'aventurait qu'avec prudence. Les populations nous sont acquises dans leur immense majorité. La bataille sur les barrages s'est soldée pour l'adversaire par un échec sanglant... »

Ne perdant pas un pouce de sa petite taille, les deux mains solidement ancrées sur le bois de sa table de travail, le général Gambiez, commandant en chef en Algérie, parle aux officiers de son état-major. Traversant les vitres des grandes baies du bureau, le soleil d'une radieuse matinée d'avril 1961 éclaire les uniformes, allumant çà et là de fugitives lueurs sur l'or et l'argent des galons. Appuyé sur le rebord intérieur d'une fenêtre, j'écoute d'une oreille plus que distraite cet étrange discours. La voix douce et monocorde m'endort quelque peu. Où diable notre petit général veut-il donc en venir? Mes yeux, parcourant la salle, s'arrêtent sur le visage de chaque auditeur. Nuque raide, maxillaires ser- ▶



Pochard

vers une "paix des braves" revue et corrigée

Les soldats, maintenant, ne doivent tirer que s'ils sont attaqués. Sortir dans ces conditions est du suicide. A tous les échelons, un vent de révolte souffle...

rés, les capitaines, commandants et colonels se posent vraisemblablement la même question. Une idée saugrenue me passe par la tête. J'ai l'impression de me retrouver, adolescent, sur les grands boulevards, à Paris, écoutant la péroraison d'un camelot vantant sa marchandise.

« ...C'est pourquoi, conscient de notre bon droit, fort de notre supériorité sur le terrain, croyant à la dynamique de la paix, le général de Gaulle est persuadé que nos adversaires sont dans une situation diplomatique embarrassante dont ils ne pourront sortir qu'en acceptant de siéger autour d'une table de négociations... »

Et voilà! Le camelot a terminé son numéro. Subitement l'atmosphère se charge d'électricité. Un murmure d'indignation s'élève dans les rangs des officiers.

« Messieurs, je vous en prie! Je n'ai pas terminé ! »

« Nimbus » réagit violemment. Sa voix n'est plus aussi douce et le silence revient peu à peu. Près de moi, j'observe la mince silhouette d'un de mes camarades, capitaine de parachutistes. Sous l'épaisse moustache qui barre son visage, un rictus de dédain étire douloureusement ses lèvres. Nous échangeons un clin d'œil. Je sais que nous communions dans la même réprobation, la même révolte.

« Voici, messieurs, la note secrète que je viens de recevoir du chef du gouvernement! Elle est très claire, je vous en lis le contenu afin qu'aucun doute ne subsiste à son sujet. »

Suit une longue tirade particulièrement indigeste dans laquelle foisonnent constatations, lieux communs et vérités premières. En résumé, il apparaît que, nul ne pouvant contester sa victoire, l'armée française se doit de montrer sa grandeur et sa générosité face à un adversaire courageux. Nouvelle édition de la « paix des braves », revue et corrigée par l'Élysée ! A quoi ont donc servi les efforts déployés pendant des mois? Ils ont abouti, chose inconcevable, au voyage à Paris d'un chef de wilaya et de ses deux adjoints !

Des corps mutilés

« ...En conséquence, toutes les opérations militaires seront supprimées sur le territoire de l'Algérie. Elles seront remplacées par des opérations de patrouille et de contrôle n'excédant pas l'effectif d'une section. Dans le cas d'une rencontre inopinée avec un détachement adverse, le chef de patrouille invitera son homologue à se rallier aux forces de l'ordre ou à retourner dans sa zone... Messieurs, j'ai terminé, je vous remercie ! »

Passant au-dessus du bord supérieur de ses lorgnons, le regard myope du géné-chef balaie lentement l'assemblée stupéfaite. Un colonel, le visage décomposé, tente de prendre la parole :

– Mon général, c'est impensable! Ceux qui pondent des notes semblables peuvent-ils se mettre un seul instant à la place d'un jeune officier commandant une de ces patrouilles?...

– Ce que je viens de vous lire est un ordre ! En tant que tel, vous l'exécuterez et le ferez exécuter comme je le fais moi-même ! Vous pouvez disposer.

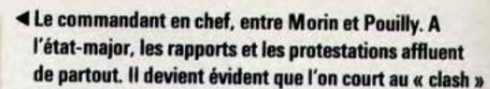
Pour couper court à tout commentaire, jugé superflu, « Nimbus » saisit quelques papiers et nous tournant délibérément le dos il se plonge dans leur lecture. Accompagnée d'un sourd murmure, la troupe des officiers de l'état-major interarmées se répand dans les couloirs et l'escalier qui mènent aux différents bureaux.

Un chef d'escadrons me rejoint au rez-de-chaussée.

« Toi qu'es pas trop c..., encore que capitaine et pas même cavalier, aurais-tu l'extrême obligeance de m'expliquer le phénomène consistant, de nos jours, à cesser le feu lorsque l'on est vainqueur? Jusqu'à ce jour, j'avait toujours cru que c'était là le fait du vaincu! Encore une nouvelle ruse de nos grands chefs !... »

La tristesse qui marque les traits de mon camarade dément l'apparente légèreté de ses propos. N'attendant pas une réponse, que ma gorge serrée ne pourrait laisser passer, il s'éloigne lentement en secouant la tête. Çà et là, devant les portes, de petits groupes se forment et les discussions vont bon train! Pour


Keystone


◀ Le commandant en chef, entre Morin et Pouilly. A l'état-major, les rapports et les protestations affluent de partout. Il devient évident que l'on court au « clash »

ma part, n'éprouvant nulle envie d'y participer, je me hâte de traverser le jardin pour me réfugier dans mon bureau situé dans un bâtiment annexe.

Assis à ma table, sur laquelle s'empilent les dossiers, la tête entre les mains, les yeux clos, je songe avec amertume aux années qui viennent de s'écouler. Dans les pièces voisines crépitent les machines à écrire, sur l'allée centrale, un jeune conducteur emballe le moteur de sa jeep, un gradé donne de la voix. Mille bruits familiers me parviennent dans un environnement cotonneux. Brusquement, la scène se fait de plus en plus précise dans mon esprit... le film se déroule.

...Courbé vers le sol, m'aidant de ma carabine, je tente de m'extraire du trou dans lequel j'ai malencontreusement glissé après avoir sauté de ma jeep. La terre rouge des plantations d'hévéas, rendue grasse par les dernières pluies, colle aux semelles de mes rangers. Je jure comme un palefrenier ! A une centaine de mètres devant moi, une épaisse colonne de fumée noire s'élève dans le ciel plombé. J'imagine qu'un véhicule doit cramer derrière le tournant de la route. La jeep blindée de protection arrière essaie de se frayer un chemin à travers les fourrés afin de se porter vers l'avant du convoi sur lequel s'est déclenchée l'embuscade. Dans le hurlement du moteur poussé au maximum, le mitrailleur, accroché à son jumelage, dirige le conducteur à grands coups de gueule. Dans le feuillage des arbres à caoutchouc bourdonnent de venimeux insectes : les balles de petit calibre des armes japonaises dont sont dotés les Viets. A peine ai-je réussi à sortir de mon trou que le feu cesse aussi brutalement qu'il avait été ouvert. Sous les profondeurs vertes, un clairon viet égrène ses notes aigrelettes ; il sonne la retraite.

Les petits hommes en noir que j'avais aperçus bondissant de trou en trou disparaissent en direction de leurs repaires. Ils emportent les deux mitrailleuses de la jeep de protection avant, que l'incendie ravage. Les corps de deux de ses occupants gisent, atrocement mutilés, dans le fossé. Devant le tronc d'un hévéa abattu en travers de la route, est étendu celui du chef de voiture. Le malheureux a été fauché par la première rafale. Comme me le confirmeront les hommes du camion suivant, il était descendu de son véhicule pour parlementer avec les Viets.

Devant ce spectacle lamentable, je sens la fureur s'emparer de moi. Des larmes de rage embuent mes yeux : le *modus vivendi* qui nous est imposé en cette année 1946 en Cochinchine vient de faire trois nouvelles victimes ! Comment en serait-il autrement alors qu'il nous est interdit d'ouvrir le feu à moins d'être attaqués ?

Une fois de plus, l'expérience, si besoin en était, démontre que, dans une embuscade bien montée, il est préférable d'être du côté de l'assaillant !

La sonnerie du téléphone qui me vrille les tympans depuis un moment me ramène à la réalité et me projette à nouveau en 1961. Mon correspondant a dû se décourager car elle cesse au moment où j'allais décrocher. Je me replonge dans mes pensées moroses. Ainsi, quinze années ont passé depuis cet épisode de l'aventure indochinoise et pourtant l'armée française se trouve devant le même problème. *Modus vivendi* et « trêve unilatérale », bonnet blanc et blanc bonnet ! Quelle folie frappe donc nos dirigeants pour que, quelles que soient leur origine ou leur formation, aucun d'eux n'ait encore réussi à assimiler le processus de la guerre révolutionnaire ? Il est vrai que le général de Gaulle lui-même aurait déclaré qu'il ne connaissait qu'une sorte de guerre et que tout le reste n'était que balivernes !

Au cours des jours qui suivent la réunion d'information du géné-chef, mon travail au Bureau d'études et de liaisons me conduit à effectuer de nombreuses missions en Kabylie. J'ai ainsi l'occasion de me faire une idée de la situation créée par l'annonce de la trêve unilatérale. Comme moi-même les anciens ▶

Flament


Pour l'A.L.N., la ▶ trêve est une aubaine. Par une note secrète émanant du chef de la wilaya 1, le B.E.L. apprend que le F.L.N. est décidé à profiter de l'arrêt des combats pour reprendre en main la population et tendre des embuscades. C'est ce document qu'un capitaine de paras, devant le danger que représente le *modus vivendi* pour les troupes, communiquera au journaliste Jean Lartéguy *(photo)*.

au mois de janvier, les volontaires pour le Katanga affluent

d'Indo ne manquent pas de faire le rapprochement avec le trop fameux *modus vivendi.* En fait, c'est une véritable levée de boucliers ! Les jeunes officiers, parce que les plus exposés, sont unanimes dans la réprobation. Dans les régiments de paras, la colère frise la révolte. Chez ces hommes qui, depuis des années, sont à la pointe du combat se manifeste le refus formel de continuer à sacrifier leurs subordonnés pour une cause qui n'est plus celle de la France. Les paroles du P. Delarue, l'aumônier de la division, reviennent dans toutes les conversations. Face aux cercueils de onze paras légionnaires, il avait déclaré : « Vous êtes tombés au moment où, s'il faut en croire les discours, nous ne savons plus pour quoi nous mourons ! »

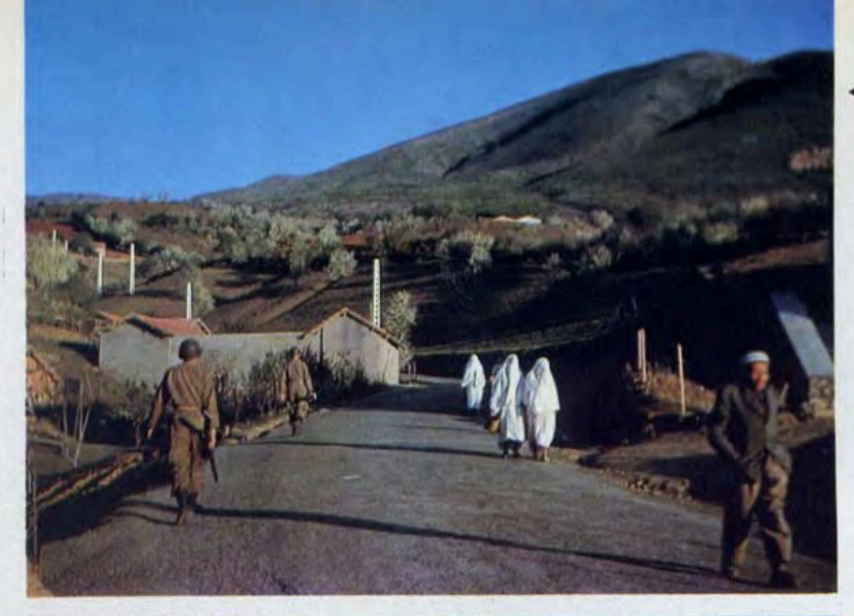
Condamnés à l'état de mercenaires !

Pour ma part, je songe aux camarades qui ont laissé leurs os au sommet d'un piton ou au détour d'un oued.

Êtes-vous donc tombés pour l'Algérie algérienne? Sommes-nous maudits pour que, non content de nous prendre la vie, on sacrifie également notre honneur? L'Indochine et l'abandon de millions de réfugiés, Suez et le rembarquement honteux, l'Algérie, enfin, et le serment de l'armée bafoué !

Les cadres de la 10e D.P., parmi lesquels je compte de nombreux amis, me font part de leur anxiété et de leur découragement. A l'état-major de la division, l'arrivée, il y a quelques mois, d'un nouveau général considéré comme un inconditionnel n'est pas faite pour arranger les choses. Déjà, en janvier dernier, pratiquement tous les officiers des différents bureaux s'étaient portés volontaires pour le Katanga. De mauvaises langues racontent qu'à l'époque le gouvernement aurait donné sa bénédiction, bien trop heureux de se débarrasser ainsi de brebis galeuses. Seul, le veto *in extremis* du Quai d'Orsay avait, paraît-il, annulé le départ d'hommes condamnés par leur patrie à l'état de mercenaires !

C'est vers le 10 avril, au retour d'une mission, que je découvre dans le courrier le document dont j'escomptais bien la prise tôt ou tard. Il s'agit d'un papier secret émanant du commandement de la wilaya 1 récupéré sur le terrain à la suite d'un accrochage avec une unité rebelle. Par cette note circulaire, les chefs de région de la wilaya sont informés de la prochaine application de la trêve par l'armée française. En conséquence, il est formellement ordonné de



◀ Des hommes patrouillent dans la région de Miliana. Mais le cœur n'y est plus. Et dans les villages qu'ils traversent, ils ne voient que des visages fermés, peureux, méfiants.

Interdiction de tirer le premier – une situation dramatique qui rappelle 1946 aux anciens d'Indochine. Plus que jamais, une embuscade meurtrière est à craindre. ▶



◀ Mourir à vingt ans, au milieu des arbres en fleurs... Pour quoi ? Des officiers révoltés refuseront de faire sortir leurs hommes. Le temps du coup de force était venu.

Photos P. Dimech

profiter de cette situation nouvelle pour :

a) tendre des embuscades afin de récupérer de l'armement et occasionner le maximum de pertes ;

b) reprendre les populations en main par tous les moyens.

J'ai devant moi la preuve de l'incohérence de la décision française et c'est avec une satisfaction bien amère que je lis et relis les ordres rebelles. Le document m'est communiqué pour information et doit ensuite être expédié à Paris, où l'attend vraisemblablement le classement vertical, autrement dit la corbeille à papier !

Quelques instants plus tard, au moment où je m'apprête à partir, le planton me prévient que Lartéguy, le journaliste bien connu, demande à me voir.

J'ai assez souvent eu l'occasion de rencontrer Lartéguy.

Il est le seul jusqu'à présent à avoir su comprendre et dépeindre les jeunes officiers parachutistes et nombreux parmi eux sont ceux qui croient se reconnaître dans certains de ses héros. C'est donc avec plaisir que je le reçois. Une des missions du B.E.L. consiste à garder le contact avec la presse qui, sans s'en rendre compte, a parfois servi à atteindre des objectifs dans le cadre de la guerre psychologique.

Lartéguy n'a pas changé depuis notre dernière entrevue qui remonte à quelques mois. Je remarque immédiatement la lueur qui brille au fond de ses prunelles tandis qu'il installe sa robuste personne dans un fauteuil style « Intendance ». Il doit certainement se trouver sur une piste intéressante. Elle l'est, en effet ! J'ignore comment et par qui il est au courant, mais ma surprise est grande, lorsque, sans vaine entrée en matière, il me demande ce que je pense de la trêve unilatérale.

Les yeux mi-clos

Je suis sur le point de répondre que j'ignore tout de la question lorsque j'ai brusquement le sentiment que notre discussion peut servir à quelque chose. Je sais qu'il écrit dans *Paris-Presse*, dont le tirage est relativement important. Mon ambition n'est certes pas de changer quoi que ce soit à la situation actuelle, mais,



D. Foucher

du moins, l'occasion m'est offerte de dire et de faire connaître l'opinion des cadres de l'armée. C'est avec toute la passion dont je suis capable que je tente de lui faire comprendre l'analogie qui existe avec le *modus vivendi* qu'il a lui-même connu en Extrême-Orient. Je lui demande de se mettre par la pensée dans la peau de ces lieutenants, de ces capitaines qu'il a si bien racontés. Je lui dis, enfin, ma profonde conviction des réactions du F.L.N., la reprise du terrorisme, la peur au sein des populations, les embuscades meurtrières sur nos troupes en situation d'infériorité, l'effondrement de l'espoir né au lendemain du 13 mai 1958.

Les yeux mi-clos derrière la fumée de sa cigarette, Lartéguy m'écoute attentivement.

« Bien sûr, me dit-il enfin, le tableau que vous me dépeignez n'apparaît pas comme des plus encourageants. Peut-être êtes-vous trop pessimiste. Les gens d'en face ont marre de la guerre et, qui sait, la trêve risque de leur apparaître comme un geste de bonne volonté, une perche qu'ils se hâteront de saisir ! Au fond, votre certitude quant aux réactions des rebelles ne repose que sur vos souvenirs d'Indochine. La comparaison avec le *modus vivendi* de 1946 n'est sans doute pas aussi certaine que vous le pensez ! »

Je m'attendais à cette réponse. Sur ma table, mes doigts pressent nerveusement le papier du document. Il représente la preuve indubitable de ce que j'avance et la tentation est grande de le mettre sous le nez de mon interlocuteur. Je me défends cependant de le faire ! On ne sort pas si facilement du cadre qu'ont forgé des années de discipline.

Paris réagit violemment

La discussion se poursuit pendant de longs moments. Malheureusement, je suis à bout d'arguments et, intérieurement, je m'injurie de ne savoir trouver les mots qui permettraient de convaincre mon vis-à-vis. Mille pensées roulent dans ma tête, et toujours les mêmes mots, les mêmes ordres : « Tendre des embuscades... Récupérer de l'armement... Reprendre en main les populations... »

Subitement, presque contre ma volonté, je tends le papier à Lartéguy :

« Vous désirez des preuves ? En voilà, et de source sûre ! Lisez et vous comprendrez. »

Le lendemain, la France entière peut lire dans les colonnes de *Paris-Presse* de quelle manière le F.L.N. entend répondre à la trêve unilatérale. Naturellement, Paris réagit violemment auprès du commandement à Alger. Je suis très énergiquement invité à donner des explications, personne au quartier Rignot n'ignorant mon entrevue avec l'auteur de l'article.

Je n'en aurai pas l'occasion car les événements s'en chargeront pour moi ! Le 21 avril, la révolte de l'armée mettra un point final à l'affaire. L'armée... Enfin, presque ! De tout temps, il y eut des gens, les plus nombreux, hélas ! pour lesquels la décision reste subordonnée à la direction du vent, surtout si c'est celui de l'Histoire. C'est un principe qui n'est peut-être pas très courageux, mais qui, dans tous les cas, a le mérite d'être très prudent ! En avril 1961, il y aura de nombreux exemples d'une telle prudence dans l'armée française... H

Pierre LEROY

UN MEURTRE DANS



Pierre Popie : pour ses amis, un libéral ; pour ses ennemis, un complice du F.L.N. Le 25 janvier, il est poignardé dans son cabinet, rue de l'Abreuvoir, par deux tueurs de l'O.A.S.

Il est 15 heures, le 25 janvier 1961. Mlle Gahia Dahmoune, la jeune secrétaire de Me Pierre Popie, regagne, après son déjeuner, le cabinet de l'avocat algérois. Celui-ci est installé au quatrième étage du 2, rue de l'Abreuvoir, à proximité de l'église Saint-Augustin et du palais de justice. Sur le seuil, deux hommes et une femme, tous musulmans, devisent en attendant devant la porte.

« Tiens! le patron s'est absenté », constate Mlle Dahmoune.

Dans ces cas-là, la secrétaire, qui n'a pas la clé, sonne chez la voisine et passe par le balcon qui relie les deux appartements contigus. Elle pénètre ainsi dans la pièce où elle travaille d'habitude. La porte en est entrouverte et, dans le couloir, elle aperçoit un corps gisant sur le sol.

Mlle Dahmoune pousse un cri d'effroi. Son patron est là, recroquevillé sur le sol, dans une mare de sang qui s'élargit... Elle frémira bien davantage, plus tard, lorsqu'elle apprendra que les tueurs étaient bien décidés à la supprimer également, si elle s'était trouvée près de son employeur.

Les voisins, alertés par les cris de la jeune fille, appellent la police. Les enquêteurs constatent que le corps de l'avocat, couché sur le côté droit, est affreusement mutilé. L'autopsie révélera qu'il avait été frappé de 14 coups de poignard dont l'un a coupé le cœur en deux.

Du sang a éclaboussé les murs du couloir où le drame s'est déroulé. Les pièces de l'appartement sont en ordre. Rien n'a été fouillé. Dans un petit cabinet de toilette les policiers découvrent un seau d'eau rougie. Les assassins se sont lavé les mains leur forfait accompli.

Dès que la nouvelle de l'assassinat de Me Popie est connue, M. Schmelck et M. Jourdan, respectivement procureur général et procureur de la République, se rendent sur les lieux. Ils décident qu'en raison de la personnalité de la victime, le secret de l'instruction sera respecté. L'affaire provoque à Alger une émotion considérable car c'est la première fois qu'un attentat est ainsi commis de manière délibérée sur la personne d'un Européen et vraisemblablement par d'autres Européens. « L'avocat libéral, haï des mouvements ultras, est la première victime de l'action que les divers groupes patriotiques d'Alger ont décidé de mener, écrit Yves Courrière. Sa mort est accueillie avec satisfaction par ceux qui, depuis la « bataille d'Alger », connaissent son action. Les autres, la troupe, la masse qui apprend le nom de l'avocat en même temps que les circonstances de sa mort, n'ont qu'une réaction : s' « ils » l'ont tué, c'est qu' « ils » savaient à qui « ils » avaient affaire. Désormais, « ils » ont raison. On ne « les » connaît pas encore — le sigle O.A.S. n'a pas fait son apparition — mais « ils » défendent l'Algérie française. Peu importent les moyens qu'ils emploient. C'en est fini du folklore. Seule la haine trouve sa place dans la Ville blanche où les explosions de plastic rythment la vie quotidienne. Elles n'étonnent plus. Bien mieux : la rue les approuve. Chaque détonation est une vengeance. Au mépris de Paris, Alger répond à sa façon. Le règne des règlements de comptes commence ».

La victime, une personnalité du Tout-Alger, est l'un des principaux leaders des libéraux, position qui lui a valu bon nombre d'ennemis. Originaire du Gers où il est né en 1930, Me Pierre Popie est le fils d'un magistrat. Venu jeune homme en Algérie, il s'inscrit au barreau de la Ville blanche en 1951. Lors du 13 mai 1958, il fait l'objet d'une mesure d'expulsion décidée par l'autorité militaire.

LA RUE DE L'ABREUVOIR...

Candidat aux deux tours des élections de 1958 dans la première circonscription du Gers sur une liste d'union M.R.P.-U.N.R.-U.D.C.A., il est battu par le député sortant, un radical. Président de la fédération M.R.P. d'Alger, Me Popie est désavoué par les instances supérieures du parti. Il fonde alors le Mouvement républicain populaire d'Algérie.

Il a joué un rôle prépondérant lors du colloque des libéraux qui vient de se tenir à Alger. Récemment mis en cause, lors du « procès des barricades », qui se poursuit à Paris, par Alain de Sérigny, le directeur de *l'Écho d'Alger*, Me Popie devait déposer prochainement devant le tribunal militaire.

Une cible pour un éventuel assassin

De petite taille, des yeux bleu clair dans un visage mat, plein de vivacité et de verve, toujours en mouvement, Pierre Popie est un homme d'une activité débordante. Il voit beaucoup de gens. Il n'est pas d'affaire, pas de sujet, qu'il ne connaisse et sur lequel il ne puisse fournir une opinion.

Son goût de la politique lui a offert l'occasion de se dépenser. Et plus encore l'insurrection algérienne. Ses idées généreuses l'ont amené à défendre la cause de nombreux nationalistes et celle de certains Européens accusés de les avoir soutenus. En 1957, il a été l'un des défenseurs des libéraux traduits devant le tribunal militaire d'Alger. Ses vues, qui le poussent à prôner pour l'Algérie une formule d'association, l'ont opposé aux dirigeants de son propre parti, dont il s'est séparé il y a environ un an.

Cela n'empêche pas l'avocat algérois de conserver des amitiés chez ses adversaires. Ne l'a-t-on pas vu, il y a un mois, dînant avec un membre du « M.P. 13 » de Robert Martel? Le même attachement pour un pays que l'un et l'autre aiment également les avait réunis au-delà des divergences politiques. Pierre Popie est le contraire d'un sectaire... Toutefois sa dangereuse célébrité de défenseur des sympathisants de la rébellion lui a valu de nombreuses lettres de menaces. Il les a ignorées jusqu'à l'automne précédent où, sur la route d'Oran, il a échappé à un attentat.

Me Popie figure — il le sait — en tête d'une liste activiste de personnalités à abattre. Et pourtant c'est à peine s'il s'entoure de quelques précautions et accepte de s'éclipser d'Alger les jours où la rue est livrée à des groupes d'irresponsables. Il croit que sa notoriété est une protection plus efficace que les gardes du

R. Ruotolo



Lemaire

Ci-dessus : l'église Saint-Augustin, proche du domicile de Mᵉ Popie. *Ci-dessous :* le Front-de-Mer. Les deux tueurs, leur forfait accompli, ne prendront pas la peine de quitter Alger, leurs « employeurs » leur ayant promis l'impunité.



Lemaire

une empreinte sur le chambranle d'une porte

corps qu'on lui propose. Aussi est-il une cible aisée pour un éventuel assassin.

Quelque temps avant cette journée tragique du 25 janvier, Me Popie a dépassé la mesure, ont estimé les ultras. Devant les caméras de la télévision, pour l'émission « Cinq Colonnes à la une », la plus suivie des téléspectateurs, il a développé et précisé les thèses libérales. Ce faisant, il n'a pas manqué d'accumuler un peu plus de haine sur son nom.

— Maître Popie, lui demande le reporter, pensez-vous que l'on puisse trouver dans la population européenne d'Algérie, des promoteurs pour une politique libérale?

— Sans difficulté, répond l'avocat. En ce qui nous concerne, les cadres d'un futur parti libéral existent. Ce que nous demandons simplement pour embrayer sur l'opinion, c'est la possibilité d'expression, à la fois par la presse et par des réunions politiques.

— Pensez-vous, poursuit le journaliste, qu'avec des réunions publiques et de l'information politique, on arrivera à rassurer la population de Bab-el-Oued ?

Pour l'avocat, le moment est venu d'exposer devant des millions de Français ce que peut être l'avenir de l'Algérie. C'est l'occasion de tenter d'amener les plus influents de ses compatriotes à aider son mouvement.

— Certes, répond Me Popie, nous savons qu'actuellement nous sommes dépourvus de moyens d'expression, nous n'avons que très peu de prise sur cette opinion populaire. Nous savons que le F.A.F., procédant d'un instinct de conservation, recrute ici ses troupes les plus ardentes. Mais nous sommes persuadés que si nous parvenions à leur faire comprendre qu'une République algérienne est un État neuf dans lequel ils auraient tous les droits de citoyens à part entière, eh bien, je suis persuadé que nous arriverions à les raisonner car, pour eux, il n'y a pas d'issue.

Puis, après un temps, Me Popie ajoute en martelant ses mots :

— L'Algérie française ne peut pas être pour eux une issue. L'Algérie française est morte. Il faut qu'ils se tournent vers l'avenir et, que dans cet avenir, ils arrivent à s'intégrer en citoyens pleins et entiers de la République algérienne.

Après cette déclaration clamée devant des millions de Français, il ne fait pas de doute, pour eux qui suivent attentivement les péripéties de l'affaire algérienne, que Pierre Popie vient de signer son arrêt de mort.

Une empreinte et un nom... C'est tout ce dont disposent les policiers au départ pour identifier les assassins. L'empreinte, c'est celle d'un pouce sanglant, relevée sur le chambranle d'une porte. Le nom, Claude Peintre. C'est celui d'un nouveau client de l'avocat, venu, quatre jours auparavant, lui demander d'assurer sa



Coll. particulière



La police emporte le corps de Me Popie, que pleurent son épouse, ses amis, ses voisins. Il a été poignardé par deux jeunes gens dont l'un, Claude Peintre, a laissé sur une porte l'empreinte de son pouce. Il est fiché à la police. Moins de deux semaines plus tard, il est retrouvé. Peintre donne le nom de son complice, Léon Dauvergne, un ancien légionnaire au casier judiciaire chargé. Au moment du putsch, ils seront libérés par des activistes O.A.S. et iront se présenter au 1er R.E.P. Mais le commandant de Saint-Marc les renverra brutalement : « Pas d'assassins dans mon régiment. » *A droite :* Dauvergne se rend chez le juge d'instruction. Il sera condamné à la réclusion à vie.

Coll. particulière



Coll. particulière

défense dans une affaire de coups et blessures perpétrés par des tiers et dans laquelle il vient d'être inculpé. Son nom figure donc sur le dossier récemment ouvert dans les classeurs de Me Pierre Popie.

Moins de deux semaines après le meurtre, Peintre est retrouvé dans un hôtel d'Alger. C'est un Parisien de vingt-cinq ans, un ancien para. Il appartient à présent à la 221e compagnie de réserve, mais entre-temps, de retour dans la capitale après avoir été démobilisé, il a fréquenté, par désœuvrement plus que par idéal, certains milieux activistes. L'empreinte sanglante de la rue de l'Abreuvoir, c'est celle de son pouce.

Des tueurs à gages

Interrogé sans ménagement, Claude Peintre, garçon au visage poupin, plutôt sympathique, avoue. C'est bien lui qui a tué Me Popie. Son complice? Léon Dauvergne, un ancien légionnaire. Front bas mangé par des cheveux en brosse, menton en galoche, regard fuyant, Dauvergne a un passé judiciaire chargé. Sa maîtresse, Lydia Escrivas, vingt ans, d'origine italienne, a prêté la main à l'assassinat et à ses préparatifs. Très brune, visage joufflu, encore enfantin, c'est une pauvre fille qui a été mariée à dix-sept ans, mère à dix-huit et abandonnée à vingt par un mari débauché. Elle a connu, moins de vingt jours avant l'assassinat de l'avocat algérois, celui dont elle est devenue la maîtresse et, à demi sous la contrainte, la complice. Léon Dauvergne et Lydia Escrivas sont arrêtés à leur tour.

Crime politique perpétré par deux tueurs à gages, c'est la conclusion de l'enquête. Qui sont ceux qui ont armé leurs bras? Qui sont les instigateurs de ce crime politique? Il y a d'abord Hubert Thibault, vingt-sept ans, sorte d'intellectuel raté, célibataire, originaire d'Alger, qui travaille dans une entreprise de Hussein-Dey. Auparavant, il a été employé dans une société pétrolière au Sahara.

Thibault a fait la connaissance de Léon Dauvergne en décembre 1960 au camp de Berrouaghia. Étiqueté activiste dangereux, on l'y avait « hébergé » avec trente-quatre autres Européens placés en résidence surveillée pendant la durée du voyage effectué en Algérie par le général de Gaulle. Dauvergne, dont la 221e compagnie de réserve à laquelle il appartenait assurait la surveillance du camp, était alors son gardien. Hébergement..., ce mot n'est pas un euphémisme. Entre internés et gardiens régnait, à Berrouaghia, la plus franche cordialité.

Il y a ensuite Roland Agay, trente et un ans, un commerçant — produits d'entretien — de la rue Richelieu à Alger. Celui-là a appartenu au « commando Alcazar », cette fameuse et éphémère unité composée d'anciens des barricades qui, au lendemain des événements de janvier



Coll. particulière



P. Dimech

A Alger, le temps de la haine est arrivé. Et puisque le meurtre politique a réussi au F.L.N., pourquoi ne pas l'employer pour garder l'Algérie, pensent certains...

la voiture des assassins tombe en panne ...

1960, devaient aller se racheter dans le djebel. C'est d'ailleurs sur les barricades que Thibault et Agay se sont connus.

Ils recrutent donc Peintre et Dauvergne. L'un et l'autre ont besoin d'argent. Au cours d'une première rencontre, au restaurant de la Grenouille, à Alger, les deux activistes leur en proposent :

« Voulez-vous travailler avec nous? leur demandent-ils. Nous avons pour vous une besogne d'un genre spécial pour laquelle vous serez généreusement payés. »

Peintre et Dauvergne ne se font pas d'illusions sur le genre de cette « besogne spéciale » que l'on attend d'eux, mais ils acceptent et reçoivent une avance sur frais de 50 francs chacun. On leur fournit un pistolet 7,65 et un poignard. Première mission : exécuter un nommé Ali, colleur d'affiches musulman qui joue le double jeu et placarde des libelles pour qui le paie, comme d'autres assassinent pour le compte du plus offrant. L'opération Ali est décommandée à la dernière minute. Il y a plus urgent : supprimer Me Pierre Popie.

Une première tentative a lieu au début de janvier. Dauvergne et Peintre, qui connaissent les habitudes de leur future victime, décident de l'abattre à la mitraillette sur la route de Cherchell. Mais ce plan échoue : la voiture des tueurs tombe en panne avant le lieu de rencontre prévu.

Alors, ce sera pour le 24 janvier. Un anniversaire : celui des barricades. On ira le descendre chez lui, à Alger, au poignard. Ça ne fera pas de bruit, décide Peintre. Cette fois, ce sera la bonne.

Mais le 24, l'avocat est absent de son domicile. Le lendemain, à 9 heures, Lydia Escrivas, Léon Dauvergne et Claude Peintre, qui, les jours précédents, ont surveillé les allées et venues de leur victime désignée, sonnent à sa porte. Mlle Gahia Dahmoune, la secrétaire, leur donne rendez-vous pour 11 h 45. A l'heure dite, ils ne viennent pas. En fait, ils attendent que la secrétaire ait quitté le bureau au moment du déjeuner et, dès son départ, ils se présentent sur le seuil de l'avocat.

La preuve de l'exécution

Ce dernier leur ouvre la porte. Aussitôt, la femme s'efface. En apercevant le visage de Peintre, Pierre Popie a une hésitation. Il tente de refermer la porte. Trop tard. Peintre a sorti un poignard et il frappe. Me Popie se débat, hurle, appelle au secours. Mais Dauvergne intervient, pousse l'avocat dans son cabinet, dont Lydia ferme la porte. Il lui tient les bras dans le dos et le bâillonne. L'avocat essaie de saisir le pistolet qu'il porte à la ceinture. Il en est empêché. Peintre frappe, frappe, frappe encore...

La victime s'effondre. Après s'être rapidement passé les mains à l'eau, le trio ressort discrètement. Claude Peintre, dont la tenue kaki de militaire est tachée de sang, emporte le poignard sanglant avec lequel il a tué. Dauvergne, lui, a empoché le portefeuille. Ces deux objets doivent fournir aux instigateurs du crime la preuve que Me Popie a bien été exécuté.

Leur forfait accompli, Peintre et Dauvergne ne prennent nullement la peine de quitter Alger. A quoi bon? Roland Agay et Hubert Thibault ne leur ont-ils pas promis l'impunité? En leur donnant de quoi couvrir largement leurs frais de séjour à Alger, ne leur ont-ils pas affirmé qu'ils leur trouveraient une situation et les mettraient à l'abri des recherches?

Lors du putsch d'avril 1961, la cellule de Claude Peintre sera ouverte par les conjurés et c'est par contumace que, jugé une première fois, il sera condamné à mort. Repris ensuite, il sauvera sa tête en expliquant qu'il avait été trompé par les instigateurs du crime. Me Popie, lui avait-on dit, et il l'avait cru, était le défenseur et le trésorier du F.L.N. Il fallait absolument empêcher cet ennemi de la France d'aller déposer au « procès des barricades » où il avait l'intention d' « enfoncer » les accusés, qu'on leur avait présentés, à lui et à Dauvergne, comme des héros.

La réclusion criminelle à vie, c'est ce que devaient décider les jurés contre Claude Peintre et son complice. H

Pierre-Albert LAMBERT

HISTORIA magazine

Hebdomadaire
paraissant tous les lundis
Éditions Jules Tallandier
Directeur de la publication : ***Maurice Dumoncel***
Directeur des périodiques : ***Georges Mazoyer***

Directeur : ***Yves Courrière***	Dessinateur : ***John Batchelor***
Conseiller auprès de la Direction : ***Général Beaufre***	Fabrication : ***Roger Brimeur***
Rédacteur en chef : ***Jean Fontugne***	Secrétariat de la rédaction : ***Brigitte Le Pelley Fonteny***
Adjoints : ***Jacques Kohlmann*** ***Liliane Crété***	Adjoint : ***Charles Meyer***
Chef service photo : ***François Wittmann***	Directeur de la promotion : ***Jacques Jourquin***
Directeur des publications Historia : ***Christian Melchior-Bonnet***	Assistantes : ***Chantal de Pinsun*** ***Françoise Rose***
Administration : ***Christian Clerc***	Relations publiques : ***Claude Bénédick***
Maquettiste : ***Roger Brimeur***	Abonnements : ***Jean-Loup Pellé***

RÉDACTION-ADMINISTRATION :
Librairie Jules TALLANDIER
17, rue Remy-Dumoncel, PARIS-14°. **Tél. 707-17-89.**
Télex 21311. Publio Réf. 581.
Prix de vente au numéro : France, 3,50 F. – Belgique, 35 FB. Suisse, 3,50 FS.

ABONNEMENTS

FRANCE : 61, rue de la Tombe-Issoire, PARIS-14°. Tél. 707-17-89. CCP « HISTORIA MAGAZINE » Paris 2778-70 ou chez votre dépositaire.

BELGIQUE : S.A. FEMMES D'AUJOURD'HUI, 65, rue de Hennin, B 1050 BRUXELLES. - Tél. 47-69-29. CCP BRUXELLES 1882-34.

Tarif :
1° 6 mois - 24 numéros.
67 FF - 670 FB - 67 FS - Autres pays : 82 FF.
2° 1 an - 48 numéros.
123 FF - 1 230 FB - 123 FS - Autres pays : 153 FF
3° 1 an - 48 numéros, 3 reliures dont 1 gratuite.
159 FF - 1 590 FB - 159 FS - Autres pays : 198 FF.
4° 2 ans - 96 numéros, 6 reliures dont 2 gratuites.
302 FF - 3 020 FB - 302 FS - Autres pays : 350 FF
5° 16 numéros : 341 (97) à 371 (112).
45 FF - 450 FB - 45 FS - Autres pays : 45 FF.

RELIURES :
FRANCE : 18 F chez tous les dépositaires ou Franco.
BELGIQUE : 195 FB chez les dépositaires ou auprès de l'A.M.P., 1, rue de la Petite-Ile, 1070-BRUXELLES CCP 416-69.
SUISSE : 18 FS chez tous les dépositaires.

NOTE A NOS ABONNÉS :
1° Les abonnements peuvent être pris à partir du n° 194 (nouvelle série Historia Magazine-Guerre d'Algérie) ou du numéro en cours.
2° Tout souscripteur ayant choisi notre tarif avec reliure recevra avec ses premiers numéros les 3 reliures nécessaires pour relier 48 numéros.
3° La publication est hebdomadaire, mais en juillet et en août il ne paraîtra que deux numéros par mois.
4° Toutes nos revues sont expédiées sous carton fort et bénéficient par conséquent d'un maximum de protection.
5° Pour toute correspondance relative à votre abonnement (changement d'adresse, réclamation, renouvellement), envoyez-nous l'étiquette collée sur notre dernier envoi, elle porte toutes les références vous concernant.
6° Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 2 F en timbres.

CHRONOLOGIE
(Février 1961)

FRANCE

1er : conseil des ministres (promotion musulmane, Challe mis en disponibilité, etc.).
2 : le colonel Trinquier est mis à la retraite sur sa demande.
Arrestation de Demarquet, fugitif du « procès des barricades ».
7-10 : entrevue de Gaulle-Masmoudi.
9 : incident aérien franco-soviétique.
10 : ouverture à Paris de la conférence au sommet des Six.
11 : arrestation à Drancy du chef de la wilaya 10 pour la France.
15 : conseil des ministres (relations avec les États de la Communauté).
Scandale du Comptoir national du logement.
21 : lancement réussi d'une fusée « Véronique » à Colomb-Béchar.
23 : entretiens de Gaulle-Vinogradov.
27 : entretiens de Gaulle-Bourguiba à Rambouillet.
28 : formation à l'Assemblée nationale d'une section du Rassemblement démocratique algérien.

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

7 : achèvement de l'évacuation de la base française de Casablanca.
12 : arrestation de l'assassin de Me Popie, Claude Peintre ; nombreux attentats à Alger.
16 : entrevue algéro-tunisienne à Tunis.
18 : le Mali reconnaît le G.P.R.A.
21 : violents engagements à la frontière algéro-tunisienne.
26 : mort du roi du Maroc Mohammed V.

AFRIQUE

10 : évasion de P. Lumumba. Sa mort sera annoncée le 13.
15 : massacres à Bakwanga (Congo ex-belge).
20-27 : élections générales au Kenya.
22 : création d'une garde nationale katangaise.

AMÉRIQUE

1er : J.F. Kennedy déclare que le dollar ne sera pas dévalué.
2 : lancement de la première fusée en Argentine.
21 : proclamation de l'état de siège en Bolivie.

ASIE

5 : occupation de la base de Seno au Laos.
13 : l'ambassade de France à Vientiane est encerclée.
21 : accord sino-soviétique.

EUROPE

4 : lancement en U.R.S.S. d'un satellite artificiel de 6 1/2 t.
9 : rencontre de Gaulle-Adenauer.
Création en Belgique du Parti national belge.
12 : lancement en U.R.S.S. d'une station interplanétaire vers Vénus.
14 : manifestations antibelges à Moscou, Belgrade, Le Caire après la mort de Lumumba.
21 : manifestations d'étudiants belges devant les ambassades de la R.A.U. et de l'U.R.S.S.
23 : déclaration Maudling sur l'« Europe des patries ».

NOTRE PROCHAIN NUMÉRO



PRÉPARATION DU PUTSCH DES GÉNÉRAUX

Sommaire

● **Mystérieuses réunions**
Une vingtaine de personnes se retrouvent dans un bureau de l'École militaire... On ne compte plus les officiers supérieurs prêts à passer à l'action contre la politique de l'Élysée. Qui prendra la tête de la révolte militaire qui se prépare ?

● **La mission du 1er R.E.P.**
Les conjurés procèdent à une analyse serrée des moyens d'action dont ils pourront disposer. Il apparaît que seul le 1er R.E.P. est en mesure de s'emparer d'Alger. L'accord est trouvé. Certains officiers de ce régiment attendent désormais la date fixée pour l'insurrection.

● **Jouhaud rencontre Challe**
Le général Challe accepte de participer à un petit groupe de travail qui, deux fois par semaine, se livre à une étude de la « conjoncture »... Mais le respect de l'engagement retient l'ancien chef du secteur Centre-Europe... Puis, à l'occasion d'un mariage, il rencontre le général Jouhaud.

● **Le G.P.R.A. et l'O.N.U.**
Forts des premiers contacts pris secrètement avec les envoyés du général de Gaulle, les chefs algériens lancent une nouvelle campagne diplomatique aux Nations unies et auprès des délégués des États africains réunis à Casablanca. Le putsch sera pour eux une totale surprise.

● **Le « procès des barricades »**
L'enseignement à tirer n'est-il pas le constat de la parfaite bonne foi, du patriotisme, de l'attachement aux valeurs essentielles manifestés des deux côtés des barricades ?

Imprimé en France - Imp. GEORGES LANG, 11, rue Curial. Dépôt légal 3e trim. 1973. — N° d'imp. C. 70.
Librairie Jules Tallandier, Paris N° 2083. — Directeur responsable de la publication : Maurice DUMONCEL. — **N° 329 - 23 Juillet 1973.**

L'ÉCHO D'ALGER
Le plus fort tirage de l'Afrique du Nord — Trois éditions quotidiennes —
0.25 NF En métropole : 0.35 NF
— 20, rue de la Liberté — Téléphone : 03-73-80 à 85
DIMANCHE LUNDI 26-27 Février 1961

RENTRÉ SAMEDI SOIR DE SON VOYAGE AU SAHARA

M. DEBRÉ ACCUEILLE CE MATIN A ORLY, LE CHEF DE L'ÉTAT TUNISIEN

BOURGUIBA gagnera aussitôt Rambouillet

SES CONVERSATIONS AVEC DE GAULLE S'ENGAGERONT DÈS SON ARRIVÉE

Elles se poursuivront l'après-midi après un déjeuner en tête à tête

A la veille de cette rencontre le G.P.R.A. déclare : "LE SAHARA ALGÉRIEN CONSTITUE UNE PARTIE INTÉGRANTE DE L'ALGÉRIE"

Les leaders de la rébellion répondaient ainsi aux discours de M. DEBRE au cours de son voyage :

"SACHEZ QUE LA FRANCE RESTERA AU SAHARA"

(LIRE NOS INFORMATIONS EN PAGE 3)



MOHAMMED V est mort

Il venait d'être opéré par un professeur suisse

Moulay Hassan lui succède sous le nom d'HASSAN II

Il sera investi aujourd'hui

Consternation et inquiétude dans le monde

Les messages de condoléances affluent au palais royal

INFORMATIONS PAGE 3



Un des derniers portraits de Mohammed V

Il n'avait pris le titre de roi qu'en août 1957

2 ans après l'accession du Maroc à l'indépendance

Le capitaine Souètre et ses compagnons

n'ont pas encore été présentés aux autorités judiciaires

[illegible]

Le capitaine Souètre (Ph. X)

RHODÉSIE :

Tension accrue

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE REJETTERA LE PLAN MACMILLAN

Les forces lumumbistes marchent sur Léopoldville

Un accord "secret" serait intervenu entre les généraux Mobutu et Lundula

"K" demande :

La solution congolaise doit être confiée aux Etats africains procommunistes

(INFORMATION PAGE 3)



[illegible]

(INFORMATION PAGE 3)

L'équipe de France de rugby arrache

dans la boue de Twickenham le match nul (5 à 5) au XV de l'Angleterre

ELLES REPRÉSENTENT LE CINÉMA FRANÇAIS



[illegible]

Le "scandale" continue

C'est Francis Jeanson lui-même qui a préparé les six évasions de La Roquette

Les fugitives seraient en Belgique

PARIS (A.C.P.). — [illegible]

SUITE EN PAGE 3



[illegible]

Au compte rendu des opérations font place maintenant, dans les quotidiens d'Afrique du Nord, les informations sur les premières négociations engagées directement par le général de Gaulle. Le président Bourguiba profitera de son séjour au Maroc à l'occasion des obsèques de Mohammed V pour informer le G.P.R.A. de ses entretiens avec le président de la République.